

**SOLIDAIRES  
ET NON PAS  
"NEUTRES"**

**L**es 650 participant(e)s de toute la Suisse au symposium Etats-Unis - Suisse - tiers monde, qui s'est tenu les 15 et 16 mai à Fribourg, ont **publiquement** pris parti là où la Suisse bourgeoise officielle se voile d'une hypocrite neutralité.

Ils ont exigé le boycott immédiat du régime d'apartheid que le Conseil fédéral, les milieux d'affaires et notamment les banques, refusent d'appliquer sous prétexte de rester "neutre". En fait pour conserver les juteux profits qu'ils retirent, depuis des décennies, de l'exploitation des Noirs sud-africains. Ils ont demandé une aide accrue au Nicaragua alors que, derrière son apparente neutralité, la Suisse se permet de vendre en masse des produits chimiques à ce pays mais ne lui achète guère son café, pourtant le moins cher d'Amérique centrale. Sous Somoza, quand les prix étaient au plus haut, la Suisse achetait en proportion plus de café nicaraguayen !

**D**eux exemples parmi mille que la prétendue neutralité suisse n'est que le voile à peine discret d'un régime impérialiste. Pas besoin d'une armée coloniale - surtout quand on se place systématiquement sous la houlette militaire des USA - pour tirer profit de l'exploitation du tiers monde. La Suisse joue même sur ce plan un rôle déterminant. Hans Ulrich Jost, professeur d'histoire à l'Université de Lausanne, a rappelé que ce "petit pays" (par son territoire) est le cinquième du monde pour l'exportation des capitaux, le premier même pour l'exportation de capitaux par habitant, et compte cinq multinationales par million d'habitants (contre 1,4 aux Etats-Unis).

Lever le voile de toutes ces hypocrisies, dénoncer les responsabilités de la Suisse - tel était le rôle de ce symposium. Ursula Brunner l'a exprimé avec force en dénonçant la "real politik" officielle qui passe à côté et qui nie les réalités de ceux qui vivent et qui souffrent dans le monde. Ernest Mandel l'a illustré en images cinglantes. Sur les sept à huit mille milliards de dollars de dettes du monde, un petit 15 o/o est à la charge du tiers monde. Mais ce sont ces débiteurs que le FMI et les banques mettent aux poursuites. Résultat, les ouvriers payés de bien des pays du tiers monde (on ne parle pas des sans-emploi) gagnent de quoi manger 1700 calories par jour, soit la ration d'un camp de concentration ordinaire sous le nazisme !

**D**evant ces réalités, rester "neutre", garder le silence n'est plus possible. A Fribourg, cette neutralité a été battue en brèche par toutes celles et tous ceux qui, venu(e)s d'horizons divers, veulent non seulement exprimer leur solidarité mais changer ce pays-ci pour qu'il soit enfin "démocratique et solidaire".

La Brèche

# La Brèche

organe bimensuel du  
**Parti Socialiste Ouvrier (PSO)**  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

**DÉSARMEMENT  
ET PROPOSITION GORBATCHEV :**

## Vers la solution zéro?



**ARBENZ ET KOPP CONDAMNÉS PAR LE TF :**

## LE SCANDALE DE L'AFFAIRE MAZA

# En mouvement

Le 13 juin 1987, un courant d'opinion féministe s'exprimera unitairement :  
**ÉGALITÉ DANS LA RÉALITÉ – LES FEMMES DISENT COMMENT**  
 1981, le 14 juin, un "vote historique" dit-on ! Il doit donc être chargé de conséquences pour l'histoire des femmes... ou n'est-ce qu'un "principe", telle la promesse d'un monde meilleur ?

samedi 13 juin 1987, de 9h30 à 21h  
 à la Coopérative KREUZ à Nidau/BIENNE, puis sur les rives du lac de Biene.

## Programme :

09h30	Accueil place de la Gare Performance de l'Atelier du geste de Biene
10h	Ouverture
10h30	<b>FORUM</b> Imposer l'application de l'article 4 al. 2 de la Constitution fédérale dans la réalité : les femmes disent comment !
Marianne Ebel	Travailler le jour, la nuit : comment ? dans quelles branches ? à quelles conditions ?
Eva Ecoffey	AVS, non à une fausse égalité
Ruth Gurny	Chances égales pour les femmes et les hommes dans les services publics
Jacqueline Gury	Pour l'égalité des salaires
Marie-Josèphe Lachat	Expérience du Bureau de la condition féminine du Jura
Marie-Thé Sautebin	Pour des mesures préférentielles dans la formation et le recyclage professionnels.
12h30 à 14h30	Pause – repas
14h30 à 16h30	<b>ATELIERS</b>
17h	<b>PLENUM</b> : quels projets ? quelles perspectives ?
18h à 21h	<b>SOIRÉE DÉTENTE</b> et pique-nique sur les rives du lac de Biene.

Coût de la journée avec repas de midi : Fr. 15.—  
 Vos dons sont les bienvenus au CCP 20 - 2871 - 7 "Comité 14 juin pour l'égalité".  
 Adresse de contact : Marie-Thé Sautebin, 5, rue de l'Union, 2502 Biene.

Alternative socialiste verte/Vaud, Commission femmes SLP, Commission féminine du SSP/VPOD, Comité travail et santé/Neuchâtel, Confédération romande du travail, Féministes contre la guerre/Genève, OFRA/ODD, Parti du travail/POP, Parti socialiste/PS, Parti socialiste ouvrier/PSO, Sozialistisch-Grüne Alternative/Zug, Viol-Secours/Genève.

## Communiqué de presse

### LES LEÇONS DE L'HISTOIRE, EN SUISSE AUSSI

"Le 11 mai s'est ouvert à Lyon le procès de Klaus Barbie.

Ce procès se déroule en France, mais nous espérons qu'il sera aussi pour le monde le procès du nazisme, de toutes les dictatures et de tous les racismes, au-delà du procès de ce seul criminel. Le militant d'extrême droite Barbie ne servait-il pas, tout récemment encore, ses maîtres boliviens.

Nous espérons que dans notre pays aussi il sera l'occasion d'une réflexion sur le passé, au moment où resurgissent des lois nationalistes et xénophobes, et où certaines personnes veulent réviser l'histoire.

Rappelons que le résistant Paul Grüninger, chef de la police du canton de Saint-Gall, qui n'avait pas obéi à la circulaire du 19 août 1938 fermant la frontière suisse aux réfugiés d'Autriche, n'a été réhabilité qu'en 1970. Et qu'en 1987 l'histoire suisse ignore toujours que les autorités suisses ont élaboré avec les nazis les dispositions permettant de repérer les réfugiés juifs à la frontière suisse (le "J" dans le passeport).

11 mai 1987, SOS Racisme Vaud"

### TRANSFERT DE LA "TRIBUNE DE GENÈVE"

"Le comité SLP-Genève a pris connaissance avec surprise des décisions concernant le transfert de la "Tribune de Genève" à Lausanne. Il constate que cette décision est survenue après le rejet par la SA "Tribune de Genève" de la création d'un centre d'impression dans la région de Vernier/Genève.

Il constate également que Publicitas détient une situation de quasi monopole dans le secteur d'acquisition de la publicité.

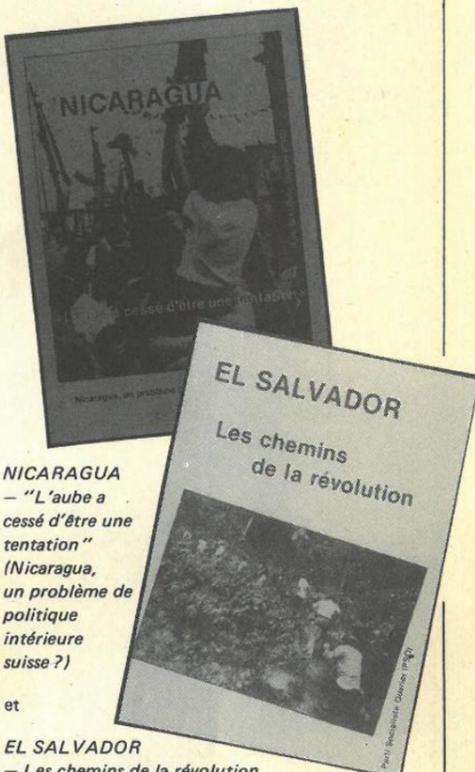
La domination de Publicitas sur la "Tribune de Genève" est évidente puisque plus du 90 o/o du capital est détenu par l'agence de publicité. Cette domination met en cause l'indépendance rédactionnelle du journal. Les liens du groupe de presse Edipresse avec Publicitas sont également connus, et c'est ce qui est très inquiétant pour l'ensemble de la presse romande.

Le retrait de la "Tribune de Genève" du projet de centre d'impression de Vernier/Genève apparaît clairement comme une volonté délibérée de concentrer la presse romande dans un centre unique. C'est là un facteur menant au monopole de Publicitas (via Edipresse) sur la presse écrite romande.

Les conséquences pour les travailleurs sont incalculables et inacceptables. On ne parle "que" de l'impression de la "Tribune de Genève", mais on oublie de signaler les autres périodiques touchés. Il apparaît aussi que le journal la "Suisse" se voit menacé par cette décision. Pour les travailleurs, même pour ceux qui seraient "re-classés" à Lausanne, cela signifie des détériorations de leurs conditions de vie. Ce facteur ne peut être mis de côté dans la décision finale.

Le comité du SLP-Genève a décidé de tout mettre en œuvre pour maintenir à Genève l'impression de la "Tribune de Genève". Il soutient que ce maintien est possible et est dans l'intérêt de la presse quotidienne genevoise. Il estime que la concentration des moyens techniques dans un seul centre ne peut qu'avoir des conséquences négatives sur l'autonomie rédactionnelle de la presse. Il estime également qu'on ne peut soumettre les conditions d'existence des travailleurs aux seuls intérêts de groupes financiers, aussi gros soient-ils. Enfin, pour le comité de section SLP-Genève, aujourd'hui la défense de l'emploi passe par le maintien à Genève de la production de la presse quotidienne."

Le comité SLP-Genève



NICARAGUA  
 - "L'aube cessé d'être une tentation"  
 (Nicaragua, un problème de politique intérieure suisse ?)

et

EL SALVADOR  
 - Les chemins de la révolution

deux brochures du PSO.

Association pour la défense des chômeurs  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
 Conférence de  
**ROSANNA MAZZI**  
**LA PRÉCARISATION DE L'EMPLOI**  
 samedi 23 mai, 19h  
 local du 1er Mars 14 c  
 La Chaux-de-Fonds



### ALLARME ROSSO A FIRENZE

On vous le rappellera, mais notez quand même dès maintenant : du 19 au 25 juillet prochain se tiendra le IV<sup>e</sup> camp international d'été. Après la forêt noire en 1984, le Lot-et-Garonne en 1985 et la Corrèze en 1986, c'est à l'Italie d'accueillir durant une semaine les jeunes venus de toute l'Europe. A l'initiative des organisations de jeunesse soeurs des JSR en Europe, ce camp réunira plus de 600 participants près de... Florence.

Pour quoi faire ? C'est simple, pour passer une semaine à discuter, échanger des expériences, faire la fête et faire le point sur tout ce qui nous rapproche au-delà des frontières : le chômage, l'éducation, le racisme...

Inscrivez-vous dès maintenant... Ce sera vite complet !

Coût du camp : 150 francs. Pour vous inscrire, envoyez votre nom, votre adresse (et votre âge) à l'adresse suivante :  
 PROVO-Redaktion, Postfach 3241, 8031 Zurich.

### C'EST LE DERNIER...

... numéro de La Brèche. Non, non, rassurez-vous, quoique le numéro que vous êtes en train de parcourir avec délice soit le dernier, vous continuerez néanmoins à recevoir tous les quinze jours votre journal préféré. Mais dès la prochaine livraison, il aura une tout autre tête. Comme déjà annoncé dans ces colonnes, le numéro 387 (sorti probable le 5 juin) sera entièrement confectionné sur ordinateur. Nouveau logo, nouveau format (tabloid : 25 cm x 35,8 cm), articles variés d'information et de contre-information, actualité nationale et internationale disséquée, tout cela apprêté et servi par la grâce des circuits intégrés. On ne vous promet pas que le premier essai sera transcendantal, mais on vous garantit en tout cas qu'on continuera. Ben tiens !

C'est l'occasion de rappeler que depuis 18 ans maintenant, La Brèche poursuit son travail de contre-information et de résistance. Elle a connu bien des modifications, la formule actuelle datant cependant d'environ sept ans. Cette fois-ci le lifting est d'importance et nous permettra d'économiser quelque peu sur les coûts de production. C'est surtout l'occasion, ami(e)s lecteurs/trices et abonné(e)s, de vous renouveler notre reconnaissance. Sans vous, ce journal n'aurait pu survivre, ce qui aurait été fort dommage vu la désespérante monotonie "consensuelle" de bon nombre de médias suisses romands.

Alors, à dans quinze jours pour une nouvelle "nouvelle" Brèche. En espérant que les chips ne nous trahissent point !\*

La Brèche

\* ... et que je retrouve le mode d'emploi de mon Mac.

## SOMMAIRE

### EDITORIAL

Symposium de Fribourg : solidaires et non pas "neutres" 1

### POLITIQUE

Fonction publique (GE) : accord avec le Conseil d'Etat 3  
 Hier à Thoune, aujourd'hui à Berne : les hôpitaux bougent 3  
 Exposition SOS Racisme (FR) : "une collection de pamphlets" 4  
 Pots-de-vin : les banques suisses étaient là 4  
 VII<sup>e</sup> Congrès du PSO : vers une redéfinition ? 8  
 A Lucerne : l'Alliance verte fait un tabac 8

### SOCIAL

Nouvelle pauvreté : au-dessous du minimum vital 5  
 Satiricon 5

### DOSSIER

Désarmement : va-t-on vers la solution zéro ? 6-7  
 Supprimez les euromissiles ! 7

### INTERNATIONAL

Irangate - Swiss connection 9  
 ESPAGNE : le conflit se durcit 9  
 EGYPTE : nuages sur le Nil 10  
 Notes 10

### A LIRE

Les carnets d'Emile Zola : un ethnographe du XIX<sup>e</sup> siècle 11

### L'ÉVÈNEMENT

Affaire Maza : il n'y a plus de droit 12

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

une année, enveloppe ouverte	55.-
une année, enveloppe fermée	65.-
une année, étranger (Europe)	80.-
abonnement de soutien	100.-
abonnement d'essai (7 num.)	13.-
(au lieu de 17 fr. 50)	

### Rédaction, administration :

La Brèche  
 3, rue Chaucrau  
 1003 Lausanne  
 021/ 20 98 49  
 CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry  
 Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)  
 section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

### Adresses des sections romandes

Parti socialiste ouvrier (PSO) / La Brèche  
 case postale 13, 2500 Biene 4, 032 / 22 95 47  
 case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
 case postale 28, 1700 Fribourg 6  
 case postale 858, 1211 Genève 3, 022/20 68 02  
 3, rue Chaucrau, 1003 Lausanne, 021/23 05 91  
 case postale 82, 1020 Renens VD 1  
 case postale 1532, 2002 Neuchâtel  
 case postale 485, 1400 Yverdon

Fonction publique, Genève :

À la suite de la forte mobilisation du personnel contre son projet de loi (voir La Brèche, No 381, 13 mars 1987) — qui facilitait dangereusement les licenciements de fonctionnaires — le Conseil d'Etat a rencontré les délégués syndicaux du personnel de l'Etat. Sur de nombreux points, le canton retire ses propositions et revient au statut actuel. Les femmes enceintes, par exemple, ne peuvent être licenciées, alors que le Conseil d'Etat avait tenté de remettre cet article en cause. Idem en ce qui concerne l'enquête administrative (d'abord supprimée) qui devient systématique en cas de licenciement. Les licenciements peuvent faire l'objet d'un recours (et non pas seulement d'une demande d'indemnité) mais le Conseil d'Etat ne pourra être tenu de réintégrer l'employé même si le licenciement se révèle abusif. C'est là un des seuls points où les autorités n'ont pas reculé face aux demandes du Cartel (à noter que la première formulation précisait qu'il ne pouvait y avoir en aucun cas de réintégration). Et pour bien montrer sa volonté de respecter

## Accord avec le Conseil d'Etat

cet accord avec le Cartel intersyndical de l'Etat, le gouvernement annonce encore qu'il retirera purement et simplement le projet de loi si le Grand Conseil — qui vote en dernière instance la loi — venait à la modifier.

Quand on sait que les patrons ont non seulement lancé une initiative contre le statut des fonctionnaires, mais qu'ils essaient d'en faire passer le contenu dans le projet de loi du Conseil d'Etat, on se rend compte que celui-ci devra probablement retirer son texte. Le personnel de l'Etat se retrouvera donc face à face avec les patrons à l'échéance de la votation de leur initiative, tandis que le gouvernement se sera retiré d'un guépier qu'il avait lui-même créé. Face aux menaces d'arrêt de travail, menaces appuyées par l'ensemble du Cartel intersyndical, le Conseil d'Etat préfère s'éclipser sur la pointe des pieds!

Pour le personnel, la situation reste difficile. Il a remporté une première et importante victoire en imposant la négociation et un net recul au Conseil d'Etat. Mais il se trouve maintenant à devoir attendre les décisions d'un Grand Conseil à majorité de droite. D'autre part les patrons déposeront leur initiative début juin, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact sur le parlement cantonal et sur le personnel. Une assemblée du personnel de la fonction publique a lieu le lundi 18 mai. Il faut espérer que le personnel y assistera nombreux pour bien montrer que la mobilisation n'est pas terminée, qu'elle ne faiblit pas. Cette assemblée devra souligner que l'accord entre le Conseil d'Etat et le Cartel représente une victoire. Elle préparera aussi une manifestation pour resserrer les liens des employés et montrer leur détermination au moment du dépôt de l'initiative patronale. Elle devra enfin prévoir une réaction selon les décisions que prendra finalement le Grand Conseil. Mais aucune date n'est fixée et l'échéance peut être repoussée jusqu'à l'automne.

D'ici là et pour continuer sur une lancée victorieuse, le personnel doit rester soudé et mobilisé au sein du Cartel aussi longtemps que la loi n'aura pas été définitivement adoptée, telle qu'elle a été négociée entre les associations du personnel et l'Etat.

Anne Leroy

Hier à Thoune, aujourd'hui à Berne :

# LES HOPITAUX BOUGENT

"Augmentation de salaire et diminution du temps de travail, au lieu du stress et de la frustration." Tel était le slogan sur une banderole dans la grande aula de l'Inselspital de Berne. Celle-ci offrait à peine assez de place aux 350 femmes et hommes présent(e)s qui s'étaient réuni(e)s pour une assemblée du personnel appelée conjointement par la VPOD/SSP et le SBK (Association professionnelle des infirmières et du personnel soignant). C'est une démonstration importante de solidarité et l'expression d'une volonté d'agir ensemble.

Thérèse Frosche, l'actuelle secrétaire de la VPOD/SSP et présidente de l'assemblée, a d'abord décrit la situation du secteur de la santé dans le canton de Berne. A savoir: un manque chronique de personnel et de mauvaises conditions de travail provoqués et cimentés par une politique d'austérité qui n'accorde plus d'augmentation du salaire réel depuis 1972. En outre la compensation du renchérissement semestriel a été supprimée et la situation du personnel n'a pas été adaptée à l'intensification des soins. L'introduction de la semaine de 42 heures au 1er janvier 1987 a "fait déborder le vase".

### Stress et surcharge

Trois infirmières de différents départements de l'Inselspital ont décrit de manière impressionnante les conditions dans lesquelles elles doivent travailler: depuis longtemps, des soins complets et sûrs ne sont plus assurés, malgré les heures supplémentaires; les élèves ne peuvent plus être soutenus et accompagnés durant leurs stages pratiques; le stress atteint son maximum...

Cette assemblée générale a montré que les problèmes touchent tout le monde: du personnel soignant au personnel médical, technique et

thérapeutique sans oublier le personnel de nettoyage. Une situation confirmée par la documentation présentée par Suzanna Burki (actuelle présidente du groupe VPOD/SSP de l'Inselspital) qui met en lumière le surpeuplement des départements les plus importants, l'adaptation boiteuse depuis des années aux exigences en augmentation et à l'intensification des soins.

Le chef du personnel Blaser, présent en tant que représentant de la direction, a bien essayé de présenter la position et les solutions proposées par la direction. Mais peine perdue. Les remèdes proposés ne répondent pas aux besoins du personnel. En conclusion: le personnel formulera lui-même des revendications émanant de la discussion afin de les mettre en avant et faire pression pour améliorer ses conditions de travail. La fermeture de lits ne peut être qu'une solution à très court terme. Elle ne fait que repousser les problèmes. Seule une amélioration radicale des conditions de travail attirera en suffisance du personnel qualifié et rendra les professions de la santé à nouveau attrayantes.

### Une pétition

Le personnel va appuyer ses revendications dans une pétition que lanceront ensemble la VPOD et le SBK. On envisage par ailleurs une rencontre de la VPOD et de la SBK avec des députés du Grand Conseil "ouverts aux problèmes sociaux" susceptibles de soutenir, à l'occasion de la prochaine session du parlement cantonal, un paquet de mesures immédiates répondant aux demandes du personnel hospitalier. Ceci dans le but de garantir à long terme un véritable service hospitalier de qualité.

Voici ces revendications:

- \* tenir compte de l'augmentation des prestations et de la diminution du temps de travail dans le statut du personnel;
- \* mise sur pied de services de soins extérieurs à l'hôpital et de leur prise en charge par les assurances;
- \* des moyens financiers afin d'organiser des recyclages et des programmes de formation spéciale;
- \* développement des crèches à l'hôpital;
- \* augmentation réelle des salaires;
- \* diminution du temps de travail avec maintien du salaire.

Cette assemblée du personnel est incontestablement un pas en avant dans la lutte pour des améliorations en faveur du personnel et des patients.

Paula Peter



dessin de Quino

Interdiction de l'exposition SOS Racisme au collège Sainte-Croix (suite) :

# "Une collection de pamphlets"

Rappelez-vous! Le 6 avril dernier, la directrice du collège de jeunes filles de Sainte-Croix (Fribourg) interdisait une exposition de SOS Racisme sur le thème de l'apartheid et du racisme (voir *La Brèche*, No 383, 10 avril 1987). SOS Racisme avait rétorqué par une conférence de presse largement répercutée. Voici une nouvelle pièce à verser au dossier: la circulaire de soeur Uta Fromherz, la directrice, envoyée aux profs pour justifier sa pratique de censeur.

COLLEGE SAINTE-CROIX - FRIBOURG Fribourg, le 7 avril 1987

Chers collègues,

La Liberté de ce jour me reproche d'avoir confisqué une exposition réalisée par nos élèves à laquelle j'aurais d'abord consenti.

Je m'explique :

1. "L'exposition" en question a été installée le 30 mars 1987 vers 17 heures dans notre hall d'entrée par des inconnus qui n'ont averti ni le secrétariat, ni la direction. Nos élèves elles-mêmes n'étaient pas au courant de leur venue.

2. Cette "exposition" consiste en une collection de pamphlets politiques qui attaquent surtout la Suisse et l'Afrique du Sud.

Selon l'art. 15.3 du Règlement du 23 juin 1981 des élèves des collèges cantonaux, la propagande politique est interdite dans les collèges fribourgeois. Circonstance aggravante: la mise en place des panneaux a eu lieu 5 jours avant les dernières votations fédérales. J'ai estimé qu'il était de mon devoir de recteur de retirer ces panneaux.

3. En décembre 86, deux élèves m'ont demandé l'autorisation de réaliser une exposition sur le thème du racisme. Dans l'attente d'une information objective de leur part, je leur ai accordé l'autorisation demandée et nous leur avons réservé les panneaux d'affichage du hall pour le 24 février 1987.

4. A la fin février, rien ne vint comme vous avez pu le constater. Par contre, le 30 mars 87, je trouve les panneaux que vous pouvez voir à la salle des professeurs.

5. J'estime normal que dans notre collège puissent se développer des discussions politiques. Je pense qu'il est de notre devoir de contribuer à la formation d'une responsabilité politique chez nos élèves. Cependant toutes ces discussions et informations doivent être animées d'un esprit de tolérance et de respect vis à vis de chacun.

Je juge ces panneaux incompatibles avec ce principe.

Uta Fromherz, recteur



Un des griefs d'Uta concernait un dessin de Barrigüe figurant dans l'exposition. Barrigüe, qui a participé à la conférence de presse de SOS Racisme, a répondu par le dessin ci-dessus.

N'insistons pas sur les inexactitudes de fait contenues dans les points 1 et 4. Il est vrai que l'exposition ne fut pas montée à la fin février comme prévu... puisqu'elle était utilisée ailleurs. La responsable (ce n'est pas la directrice), cependant, en avait été informée. Mais ne pinaillons pas.

### Les brontosaures

Les points 2 et 5 par contre appellent quelques commentaires. "Cette "exposition" (saveurez les guillemets, réd.) consiste en une collection de pamphlets politiques qui attaquent surtout la Suisse et l'Afrique du Sud." (point 2.) Là, ça devient délirant. Primo: cette "collection de pamphlets politiques" a pu être exposée au collège des garçons de Saint-Michel (automne 1986) avec l'imprimerie de la direction. Peut-on imaginer une seconde cette direction "en odeur de sainteté" auprès du Département (PDC) de l'instruction publique autoriser l'étalage d'une subversive "collection de pamphlets"? Impossible.

D'où une question: ce qui est exposable pour les garçons ne le serait-il plus pour les filles? Certes, quelques brontosaures cavernicoles le prétendent... Soeur Uta Fromherz ferait bien alors de préciser de quelle espèce en voie de disparition elle se revendique. Secundo (de plus en plus délirant): aux yeux de la rectrice, parler de l'Afrique du Sud, de la nature raciste de l'apartheid et de ses conséquences criminelles ainsi que de poser le problème des liens économiques entre la Suisse et Pretoria, relève du pamphlet politique intolérable!! C'est très exactement le type "d'argumentation" utilisé par les piliers du régime d'apartheid, l'ambassade sud-africaine en Suisse par exemple. Dès lors, faut-il présenter l'Afrique du Sud "ni en bien ni en mal"? Comme s'il s'agissait de quelque chose qui ne nous concerne pas, comme si les jeunes collégiens et collégiennes n'avaient que le droit de se taire à ce sujet? Le sort des dizaines de milliers de jeunes écoliers noirs victimes de la brutale répression raciste ne doit-il pas

franchir la sainte enceinte de Sainte-Croix? Tabou, danger de "pamphlet politique".

Le point 5 en revanche reconnaît la légitimité des discussions politiques dans le collège. Mais lesquelles? Que signifient des discussions "animées d'un esprit de tolérance et de respect vis-à-vis de chacun" quand l'exposition de SOS Racisme est interdite? A quelle "responsabilité politique chez nos élèves" le collège Sainte-Croix veut-il contribuer? Une "responsabilité" qui se bouche les yeux et les oreilles sur le racisme ici et en Afrique du Sud? Voilà une conception de la "responsabilité politique" qui plairait sans nul doute à un Peter Arbenz lorsqu'il viole la loi et le principe de non-refoulement pour expulser un réfugié (voir notre article en p. 12).

Les réponses à ces élémentaires questions pour très bientôt. SOS Racisme Fribourg en effet a réitéré sa demande d'autorisation pour tenir l'exposition à Sainte-Croix. Que va faire le brontosauvre? P. Girardet

Affaire des pots-de-vin indo-suédois :

# Les banques suisses étaient là

La place financière suisse est à nouveau secouée par un scandale. Des pots-de-vin estimés à cinq millions de dollars auraient été placés dans un compte numéroté par la firme suédoise d'armements Bofors au profit de politiciens et d'entrepreneurs indiens. L'Action place financière Suisse — tiers monde exige que les banques suisses impliquées dans ce scandale jouent cartes sur table et cessent d'être les bras droits de criminels.

Nous publions ci-dessous un article de Wally Achtermann de l'Action place financière Suisse — tiers monde. L'intertitre est de la rédaction.

Comme la radio suédoise l'a rapporté (*Financial Times*, 18 avril 1987), la fabrique d'armements Bofors a versé cinq millions de dollars de pots-de-vin à des politiciens et des entrepreneurs indiens pour s'assurer une commande d'armements de plus d'un milliard de dollars. Toujours selon la radio suédoise, ce pot-de-vin a été placé

sur des comptes numérotés secrets en Suisse, en novembre 1986.

La mise à jour de ce scandale a obligé le ministre de la défense indien Wishwanath Pratap Singh à se retirer. (...) D'autant plus qu'un autre scandale de pots-de-vin concernant cette fois-ci quatre sous-marins vendus par la firme allemande Hochwald Deutsche Werft a égale-

ment éclaté. Les pots-de-vin se monteraient à 25 millions de dollars remis à un intermédiaire indien. Vraisemblablement, cet argent a, lui aussi, bénéficié des bons services des banques helvétiques.

Non seulement les banques suisses servent à blanchir l'argent sale, mais elles accueillent avec plaisir l'évasion fiscale en provenance des pays du tiers monde.

D'après une étude publiée l'année dernière, de riches Indiens ont transféré en 1985 sur des comptes secrets helvétiques pour plus de 4 milliards de roupies (environ 600 millions de francs). Le mouvement Place financière Suisse — tiers monde évalue le total de cette évasion fiscale à plus du double! L'étude précédemment citée ne parlerait que de la pointe de l'iceberg des avoirs indiens évadés, selon un des experts du FMI.

### Sur le dos de qui ?

Une des raisons de l'augmentation des fonds indiens sur les comptes suisses en 1985 (augmentation de 1 milliard à 1,6 milliards d'après la *Schweizerische Bankwesen*, pp. 40-41) est la libéralisation des importations décidées par le premier ministre indien Rajiv Gandhi afin de favoriser les investissements. C'est justement cette libéralisation qui a permis aux entrepreneurs, par des falsifications dans les facturations, de faire fuir des capitaux. Or 37 o/o des 750 millions d'Indiens vivent en dessous du minimum vital. Le taux d'analphabétisme est de 66 o/o et l'Inde a une dette extérieure de 30 milliards de francs. Les banques suisses n'ont pas l'air de beaucoup s'en soucier...

Les chances de rapatrier ces fonds sont minimes. Ce n'est que

dans l'affaire Bofors que le gouvernement indien a la possibilité de faire une demande d'entraide judiciaire car la corruption est aussi punissable en Suisse, comme l'expliquait Daniel Zuberbühler, de la Commission fédérale des banques. La fuite de devises, par contre, ne l'est pas.

D'après une estimation d'Action place financière, les banques suisses cachent pour plus de 100 milliards de francs provenant de fuites de capitaux. Mais les grandes banques suisses interrogées se taisent, sous prétexte de secret bancaire. Max Schäfer, responsable de la Société de Banque Suisse commente: "Nous ne savons rien."

Wally Achtermann  
(Action place financière Suisse — tiers monde)

Fins de droit, nouvelle et ancienne pauvreté, retraités... :

# Au-dessous du minimum vital

Il y a les exclu(e)s : chômeurs/euses en fin de droit, retraité(e)s aux rentes minuscules, jeunes temporaires victimes de la précarisation du travail, femmes seules avec charge d'enfants, immigrés sans droit... Une longue liste "d'oubliés" que la statistique sociale (sous-développée en Suisse) n'appréhende que rarement. Depuis quelque temps cependant plusieurs études et rapports officiels montrent que la pauvreté swiss-made existe bel et bien. D'autant plus intolérable que la riche Helvétie génère ses pauvres.

Les Centres sociaux protestants (CSP) ont publié une brochure<sup>1</sup> présentant les différentes normes retenues pour définir le minimum vital en cas de saisie pour dettes. Quelques constatations. Si ces minimaux varient d'un canton à l'autre — ils tournent autour des 1200 francs par mois — le cercle vicieux de l'endettement, lui, s'impose partout. Au-dessous d'un certain seuil, vous avez toutes les chances d'aggraver continuellement votre situation. Un exemple. Le minimum vital "accordé" par les offices des poursuites ne prévoit aucune réserve pour les impôts (afin de ne pas privilégier le créancier Etat). Or ceux-ci sont calculés sur la totalité du revenu, déduction non faite de la part saisie du salaire. D'où nouvelles dettes, nouvelles poursuites et... nouveaux pauvres. Autre observation pénible : les offices des poursuites restreignent toujours le poste "alimentation" du budget d'un débiteur saisi lorsque des dépenses imprévues surgissent !

## Six cent mille

Combien de pauvres ? Difficile de répondre à la question. Plusieurs estimations permettent néanmoins de se faire une idée. Celle du professeur Georges Enderle, de l'Institut d'éthique sociale de l'Université de Saint-Gall, propose une fourchette fluctuant entre 300 000 et 400 000 indigents. Soit de 4,8 o/o à 6,3 o/o de la population. Il s'agit de minimaux absolus, comme le précise Georges Enderle : "J'ai fait preuve d'une extrême prudence. Le nombre réel de pauvres étant très probablement supérieur à celui auquel je suis arrivé." (La Suisse, 20 février 1987.) La seule certitude, en revanche, c'est que la pauvreté s'étend. A l'instar des pays européens voisins<sup>2</sup>. Ainsi, de 1981 à 1985, les personnes ayant eu recours à l'aide de l'assistance sociale ou de l'assurance chômage sont passées de 116 000 à 128 000.

D'autres chiffres — ceux de la Cinquième rencontre sociale romande et tessinoise — donnent une



image plus pessimiste mais vraisemblablement plus réelle. Sur la base d'un seuil de pauvreté fixé à 1100 francs par unité de consommation, on obtient 250 000 ménages "vivant" d'un revenu égal ou inférieur à 13 200 francs par année. Soit environ 650 000 personnes qui se débrouillent avec ce minimum ou 10 o/o de la population. Un taux proche des moyennes européennes.

période de haute conjoncture, ne s'en sortaient pas si mal. Mais à l'heure de la précarisation et des restructurations, du chômage de longue durée et de la déqualification de nombreux métiers, ceux et celles déjà fragilisé(e)s par leur âge, leur manque de formation ou une santé déficiente passent à la trappe. On le devine, le phénomène ne peut que s'accroître. Et durer !

l'échelle des revenus (VO Réalités, 7/13 mai 1987). Et ce témoignage du Dr Rapin, médecin-chef au Centre de soins continus de Colonge-Bellerive : "Nous avons constaté que 80 o/o des personnes qui se cassent le col du fémur souffrent de sous-alimentation. Elles manquent en particulier de calories, de protéines et de calcium. Et d'une manière générale, 40 à 60 o/o des gens âgés hospitalisés souffrent de ces carences alimentaires à leur entrée dans l'établissement." (Tribune de Genève, 14/15 février 1987.) Certes, il n'y a pas que des raisons financières. Mais la minceur des rentes AVS explique bien des fractures (voir tableau sur l'évolution des dépenses sociales par pays).

## Les fins de droit

Les "fins de droit" constituent également des candidats bien involontaires à la nouvelle pauvreté. Cet euphémisme administratif désigne les chômeurs/euses ayant épuisé leur droit à l'indemnité chômage. Ils étaient 11 500 (12 o/o du total des chômeurs) à la fin 1985, selon un rapport de l'OFIAMT (janvier 1987). Pour les neuf premiers mois de l'année passée, on en a comptabilisé 700 mensuellement. Que deviennent-ils ? On ne le sait pas trop. Quinze cantons leur versent des prestations variant entre 50 o/o et la totalité de leurs ex-indemnités de chômage ; de 75 à 150 prestations journalières dans un laps de temps d'une à deux années suivant où.

Une enquête argovienne — la seule existante ! — indique que 60 o/o des "fins de droit" de ce canton étaient soit retirés de la vie active (20 o/o), soit toujours en quête d'emploi (40 o/o). Pour les 40 o/o restants "ayant retrouvé un travail", signalons tout de même qu'"une bonne part de ces emplois n'auraient même pas été convenables au sens de l'article 16 de la loi sur l'assurance-chômage..." (La Vie économique, janvier 1987, p. 21.) En langage clair : occupations temporaires, rémunérations inférieures à l'indemnité chômage, boulots précaires et pénibles. Ou, pour être plus précis encore : une désescalade continue vers l'exclusion sociale, vers la nouvelle pauvreté.

Ainsi l'image ressort d'une pauvreté qui agresse de plus en plus des catégories sociales qui, jadis, durant la phase d'expansion de l'après-guerre, disposaient d'un revenu assuré les maintenant au-delà du seuil de pauvreté. Aujourd'hui la crise imprime déjà sa marque profonde. En frappant d'abord les plus démunis(e)s.

Pietro Boschetti

## LES DÉPENSES SOCIALES PAR PAYS, 1960-1981

Pays	Dépenses sociales en pourcentage du PIB		Taux de croissance annuel des dépenses sociales en termes réels	
	1960	1981	1960-75	1975-81
Etats-Unis	10,9	21,0	7,7	2,9
Japon	8,0	17,5	9,7	8,9
Allemagne	20,5	31,5	6,7	1,9
Canada	12,1	21,7	9,5	2,9
France	13,4	23,8	7,4	7,6
Italie	16,5	29,1	7,4	3,1
Royaume-Uni	13,9	24,9	5,6	3,3
Australie	10,2	18,6	8,6	2,4
Autriche	17,9	27,9	6,0	4,6
Belgique	17,0	38,0	9,1	4,6
Danemark	10,2	29,0	9,3	4,4
Finlande	13,2	n.d.	7,3	n.d.
Grèce	8,7	12,8	7,8	2,3
Irlande	11,7	27,1	8,2	5,2
Norvège	11,7	27,1	9,5	5,6
Nouvelle-Zélande	13,0	19,6	4,4	3,7
Pays-Bas	16,3	36,1	9,2	1,4
Suède	14,5	33,5	8,4	4,0
<b>Suisse</b>	<b>7,7</b>	<b>14,9</b>	<b>6,9</b>	<b>2,5</b>

(Tiré de "L'Hebdo" du 23 février 1984.)

Une étude tessinoise<sup>3</sup> consacrée au même sujet arrive, pour ce canton, à des résultats plus sombres encore : 40 000 personnes, ou 15 o/o de la population, survivent en dessous de ce seuil.

Bref, malgré l'absence de données complètes, une conclusion s'impose en tout cas : les pauvres existent, et en quantité (plus ou moins 10 o/o de la population). Or le phénomène ne touche pas que des catégories dites "marginales".

## La moitié est salariée

En effet, l'enquête tessinoise met en lumière ce fait inquiétant : 43 o/o des pauvres sont des salariés. Bas salaires (dans la vente, par exemple), alternance travail — chômage, temps partiel par le biais des agences temporaires, etc., autant de facteurs précipitant nombre de personnes dans la spirale de l'appauvrissement. Des gens qui, durant la

D'ailleurs le profil type des victimes, et toutes les enquêtes sont unanimes, confirme ce qui précède. Le pauvre est un chômeur de longue durée, une femme seule avec enfants, un jeune de moins de 25 ans sans formation, un vieux, un travailleur pas ou peu qualifié. Rien à voir avec un "marginal" par vocation. La cinquième rencontre sociale évoquée ci-dessus insiste elle aussi : un segment grandissant du groupe des pauvres appartient à la population active. La riche Helvétie des banques et des trusts génère ses pauvres.

Notons que certaines catégories de personnes sont plus menacées que d'autres. Les retraités ne disposant que de leurs rentes AVS, par exemple. D'après Antonin Wagner, directeur de l'Ecole sociale de Zurich, les aînés de plus de 70 ans forment environ un tiers du groupe situé dans les 20 o/o inférieurs de



## MAIS IL EST COMPLÈTEMENT TACHO, CE MEC !

Des beaufs helvétiques qui vous dépassent en bavant au volant de leur BMW avec injection automatique, turbo et salle d'opération, vous en avez vu, non ? Des qui se mettent à bander qu'à partir de 180 km/h, pour autant qu'il y ait au moins une dizaine de voitures à écraser de leur mépris et trois autres à entuber six cents mètres plus loin. Du connu. Du dangereusement connu. Les neurones prisonniers d'un circuit — fermé — de vitesse, la sexualité érigée en forme de levier du même nom : homo conardensis dans toute sa splendeur.

Eh bien aujourd'hui, ces gens-là sont contents : ils ont enfin un parti et un chef. Le Parti des automobilistes, présidé par M. E. Dreher. Avec un blaze pareil, rien de plus normal pour un fou du volant\*. Efficacement secondé par un vice-président nommé Baer. Comme le camem, Bert ? Oui, mais en beaucoup plus puant et en deux fois moins suave. Leur programme est une authentique réponse aux exigences de notre siècle : lutte contre toutes les mesures prises à l'encontre des

usagers de la route (en particulier ces diaboliques limitations de vitesse) et "pour le droit fondamental de l'individu à utiliser un véhicule privé" (Le Matin, 8 mai 1987).

Une phrase pareille, va falloir l'inscrire dans la Déclaration des droits de l'homme, juste après l'*habeas corpus*. Ça vaut en tout cas son pesant de tôle, tout en faisant savoir au monde entier que sous la dictature écolohelvétique de courageux partisans du tout-au-pot-d'échappement luttent et lutteront encore contre les discriminations outrancières qui frappent les automobilistes. Si les gitans de Morat avaient eu des vélos, il ne se serait rien passé...

E. Peter-Panter

P.S. : Si vous voulez en savoir plus, leur prose se trouve dans le bimestriel *Tacho* (note pour la claviste : on se retient et on ne remplace pas ce T majuscule par le M qu'il mérite et le F qu'il suggère !) (note de la claviste : oui, mais c'est dur-dur).

\* drehen = tourner ; Dreher = le tourneur, celui qui tourne.

Nous publions ici une version légèrement réduite d'un article du journal *ARBEITERKAMPF* du 6 avril qui évalue ces propositions du point de vue de l'Allemagne fédérale. Ses auteurs en concluent que "rien ne va bouger" et que l'OTAN est "structurellement incapable de désarmer". Bien des raisons le suggèrent. Mais nous restons d'avis que le gouvernement américain est soumis à de très fortes pressions pour signer un accord de contrôle des armements — pour des motifs tant économiques que par crainte que la course mondiale à l'armement nucléaire ne finisse sans cela dans un double suicide. Un accord sur les missiles en Europe donnerait à Reagan un bol d'air, y compris pour développer d'autres projets d'armement rentables.

Lorsque l'OTAN a proposé sa "solution zéro", les Soviétiques l'avaient refusée. Pour de bonnes raisons, car la double décision de 1979 sur le stationnement des Cruise et Pershing II, présentée comme "solution zéro", ne pouvait être considérée comme une réponse aux SS-20 soviétiques. A cette époque, la menace de missiles de moyenne portée soviétiques en Europe existait depuis près de vingt ans déjà avec les SS-4 et les SS-5. Jamais leur stationnement n'avait suscité de craintes particulières en Europe occidentale. Les SS-4 et SS-5 étaient équipés de carburant liquide (contrairement au carburant solide des missiles de l'OTAN), ce qui signifie que leur mise en service était plus lente. Selon les critères de l'OTAN, les SS-4 et SS-5 étaient déjà totalement obsolètes dans les années soixante-dix. Si quelqu'un à cette époque avait eu droit de revendiquer un rééquilibre, c'était l'URSS dont les quelque 500 missiles de moyenne portée démodés faisaient face à environ 900 armes nucléaires correspondantes (stationnées sur des sous-marins US).

Le mouvement pacifiste a lui-même dénoncé cette "solution zéro" proposée par l'OTAN qui aurait signifié l'arrêt de la course aux armements à l'Ouest contre un désarmement unilatéral à l'Est. Déjouant cette manœuvre trompeuse, le mouvement pacifiste refusait le stationnement des Cruise et des Pershing II.

### LE BLUFF DE LA "SOLUTION ZÉRO"

Evidemment, même l'OTAN n'a jamais songé à répondre au "sur"-armement soviétique par un "ré"-armement occidental. Elle ne s'en est pris aux SS-20 que dans l'idée de camoufler ses propres actes en dénonçant ceux des autres. Cette opération de propagande a été clairement débattue en coulisse. Klaus-Peter Stratmann de la Fondation Ebenhausen pour la science et la politique — une influente école des formulations idéologiques de la politique officielle — écrivait par exemple au début des années quatre-vingt déjà : "Même le démontage total des missiles de moyenne portée soviétiques stationnés sur son territoire ne diminuerait pas la menace nucléaire sur l'Europe occidentale au point de justifier que l'OTAN renonce à la modernisation prévue de cette catégorie d'armements."

Maintenant que Gorbatchev préconise à son tour une "solution zéro" qui implique non de démonter les SS-20 mais de reconnaître l'avance occidentale, ceux qui ont consciemment trompé les gens se sentent obligés de leur dire la vérité. Dans son journal *Bayernkurier*, Strauss avoue qu'"un certain réarmement était nécessaire, même sans le démontage des missiles de moyenne portée SS-20". Selon lui, le terme de "solution zéro" a enfermé l'Occident "dans ses propres formules" : "Cette formule était fautive, elle servait à calmer l'opinion publique intérieure et à surmonter plus facilement les oppositions." (*Frankfurter Rundschau*, 25 mars 1987.)

Dès Reykjavik, quand ce qui y avait été négocié n'était pas encore clair, d'intenses voyages se sont déroulés entre l'Europe occidentale et les USA, entre Bonn et Washington notamment. Le chancelier Kohl a expliqué à Chicago qu'il ne s'agissait pas "de savoir si on peut atteindre l'équilibre de la terre, qui reste le moyen d'empêcher la guerre, avec moins d'armes et par un contrôle plus strict". Son ministre de la Défense Wörner lui succédait en réitérant sa mise en garde contre les risques d'entamer la sécurité européenne, un désarmement nucléaire donnant à l'Union soviétique une supériorité dans l'armement conventionnel. Supériorité conventionnelle : voilà le nouvel argument standard de l'OTAN — et de l'Allemagne fédérale en particulier — pour torpiller toute proposition qui pourrait laisser envisager une possibilité sérieuse de désarmement. Au cas où les Soviétiques acceptaient ce terrain, Wörner tient déjà ses arguments tout prêts pour faire échouer les négociations



(Dés-) armement :



# Va-t-on vers la solution zéro ?

**Le 27 avril, la délégation soviétique aux négociations de Genève "sur le nucléaire et l'espace" a remis à son homologue américain un projet d'accord sur le retrait et, pour une majeure partie, la démolition de tous les missiles nucléaires de moyenne portée, soviétiques et américains, en Europe. Elle a ajouté oralement qu'elle était aussi favorable à une solution zéro pour les missiles de courte portée. Ce projet d'accord contient des procédures de contrôle détaillées, jusque dans les usines.**

**Gorbatchev répond ainsi à toutes les conditions posées en 1982 par la "solution zéro" de l'OTAN impulsée par Reagan. Aussitôt, politiciens et militaristes de toute l'Europe et des Etats-Unis crient en chœur leur opposition !**

et (comme tout est lié) assurer tant les missiles de moyenne et courte portée que l'armement conventionnel : "Un contrôle de l'armement conventionnel en Europe ne peut être réalisé que par une diminution asymétrique de la supériorité de l'Est afin d'écartier ainsi les capacités d'invasion en Europe occidentale. Les réductions à l'Est devront donc être sensiblement plus fortes qu'en Occident pour supprimer la supériorité existante dans la plupart des domaines." (*Europäische Webrkunde* 3/1987.)

Si l'on compare le potentiel conventionnel du Pacte de Varsovie à l'ensemble de l'arsenal conventionnel de l'OTAN, l'affirmation d'une supériorité de l'Est se retourne en son contraire. Wörner va jusqu'à soutenir que le Pacte de Varsovie n'a le droit de disposer d'armes conventionnelles que dans la proportion de celles dont dispose l'OTAN en temps de paix en Europe (c'est-à-dire sans l'appui massif des USA et en laissant de côté les troupes chinoises qui pourraient retenir les troupes soviétiques en cas de guerre, etc.). La "réduction asymétrique" de Wörner aboutit ainsi non à un équilibre conventionnel mais — sur le plan global au moins — à un grossier déséquilibre conventionnel au détriment de l'Est.

### RÉACTIONS OCCIDENTALES À LA PROPOSITION DE GORBATCHEV

Mais nous n'en sommes pas encore là et les responsables de l'OTAN songent en secret à camoufler leur volonté de

poursuivre la course aux armements derrière la condition de renoncement au SDI (guerre des étoiles) que Gorbatchev lie à sa proposition. Pour "renvoyer la balle" de la mauvaise volonté à Moscou, l'OTAN s'est reportée sur la revendication d'un accord séparé sur les missiles de moyenne portée en Europe. La nouvelle proposition de Gorbatchev pénètre justement dans ce flanc ouvert de l'OTAN.

Cette offre soviétique entre en matière sur le modèle "100 contre 100" proposé par l'OTAN à Reykjavik, c'est-à-dire le démontage total de tous les SS-20, Cruise et Pershing II en Europe. L'URSS aurait le droit de conserver 100 têtes nucléaires euro-stratégiques stationnées derrière l'Oural (soit 33 missiles SS-20 dotés chacun de trois têtes), tandis que les USA pourraient reprendre sur leur territoire 100 armes euro-stratégiques actuellement stationnées en Europe.

Les réactions de l'OTAN font surgir les contradictions au sein de l'Alliance. Représentant la logique et les intérêts de la sécurité de la RFA, Dregger propose sa propre condition : l'ouverture de négociations sur les missiles de courte portée, avec naturellement la prise en considération des armes conventionnelles. La France met en garde contre une "dénucléarisation" du territoire européen — certainement par crainte non seulement d'un décrochage de l'arsenal nucléaire stratégique américain, mais aussi parce que toute "escalade du désarmement" confirmée par un accord soviéto-américain mettrait un jour en cause sa propre "force de frappe". La raison d'Etat française interdit une telle "perte de souveraineté".

Mais des sueurs froides ont aussi traversé la Maison Blanche, le Pentagone et le State Department. Jamais les "experts en sécurité" occidentaux n'ont dû tant plancher sur une réponse aux Soviétiques. Car ces réponses ne peuvent être formulées comme un simple refus et doivent proposer des compléments, des concrétisations, etc. qu'on sait inacceptables aux adversaires. Toutes les réactions occidentales visent à rendre impossible un quelconque accord sur les missiles de moyenne portée :

\* En matière de contrôle de cet accord, les USA ont commencé par revendiquer que les Soviétiques ouvrent leurs usines de construction de missiles (et non pas les lieux de stationnement potentiels seulement) aux inspecteurs américains. Kenneth Adelman, chef américain des instances de contrôle de l'armement, le confirmait en disant que Moscou aurait "de la peine à avaler ça". Les raisons de ce débat sur les vérifications étaient ainsi posées : l'URSS allait-elle accepter ces formes de vérification qui frisent l'espionnage ? On sait que l'URSS accepte mal qu'on ait un oeil dans ses cartes militaires, ce qui tient — comme l'a constaté à juste titre Oskar Lafontaine du Parti social-démocrate de RFA (SPD) au retour d'une visite à Moscou — moins aux "secrets miracles de son armement" qu'à sa crainte de voir l'OTAN juger plus concrètement et avec moins d'illusions des capacités de défense soviétiques. Tous ceux qui ont étudié les débats sur les mesures de vérification entre l'Est et l'Ouest savent que l'évocation de ce problème presque insoluble a permis de torpiller plus d'une proposition de désarmement. En tout cas, elle est de nature à bloquer toute négociation sur certaines questions.

Toujours aussi souples, les USA ont aussitôt avancé une alternative à leur audacieuse proposition d'inspection. Adelman a expliqué que les USA pourraient renoncer au contrôle des usines soviétiques si l'URSS démontait ses SS-20 stationnés en Asie. L'offre n'est donc plus celle de 100 contre 100 mais 0 contre 100. L'URSS devrait alors non seulement désarmer à zéro en Europe occidentale, mais encore face à la menace nucléaire qui pèse sur elle dans le Pacifique et en Asie. Adelman devrait savoir que cette proposition est encore plus inacceptable pour les Soviétiques que les propositions d'inspection.

\* Les USA ont expliqué, à l'encontre de leurs définitions antérieures, que l'Asie commence pour eux non derrière l'Oural mais bien plus à l'est. En clair : ils ne se contenteront pas d'un arsenal de SS-20 réduit à 100 têtes nucléaires stationnées en territoire asiatique (conformément au modèle "100 contre 100"). Ces SS-20 devraient être déplacés encore plus à l'est — pour empêcher qu'ils puissent être rapidement rapatriés dans la partie européenne de l'URSS d'où ils seraient en mesure d'atteindre des objectifs en Europe occidentale. Les USA se gardent en outre le droit de déplacer leurs 100 têtes en Alaska, d'où ils reporteraient leur menace sur l'autre côté de l'URSS. On peut penser que le report des SS-20 plus à l'est soulèverait en outre d'autres problèmes, à savoir une protestation des pays asiatiques et du Pacifique que l'OTAN,

naturellement, prendrait immédiatement à son compte (sous l'honorable motif qu'une diminution de la menace sur les uns ne doit pas se faire au détriment des autres...).

\* Mais la proposition américaine la plus culottée est sans doute de transformer les Pershing II en missiles de courte portée et de déplacer les Cruise sur mer. Ceux-ci, bien entendu, menaceraient alors toujours le territoire soviétique. Quant à la transformation des Pershing II en Pershing Ib, la *Frankfurter Rundschau* (25 mars 1987) écrit : "Comme le confirment les spécialistes, cette transformation est simple : il s'agit de supprimer le second étage du missile et de modifier son guidage électronique. La firme Marietta qui les a produits a souligné depuis des années déjà que cette transformation est "prête et testée". Un porte-parole de l'armée américaine a en outre affirmé que ce n'était guère plus compliqué d'ajouter un second étage à un Pershing Ib et d'en refaire un Pershing II que de transformer celui-ci en Pershing Ib."

Il faut juger toute la portée de ces provocations : aux propositions de "solution zéro" soviétiques, les Américains répondent par un "transformer l'armement au lieu de désarmer".

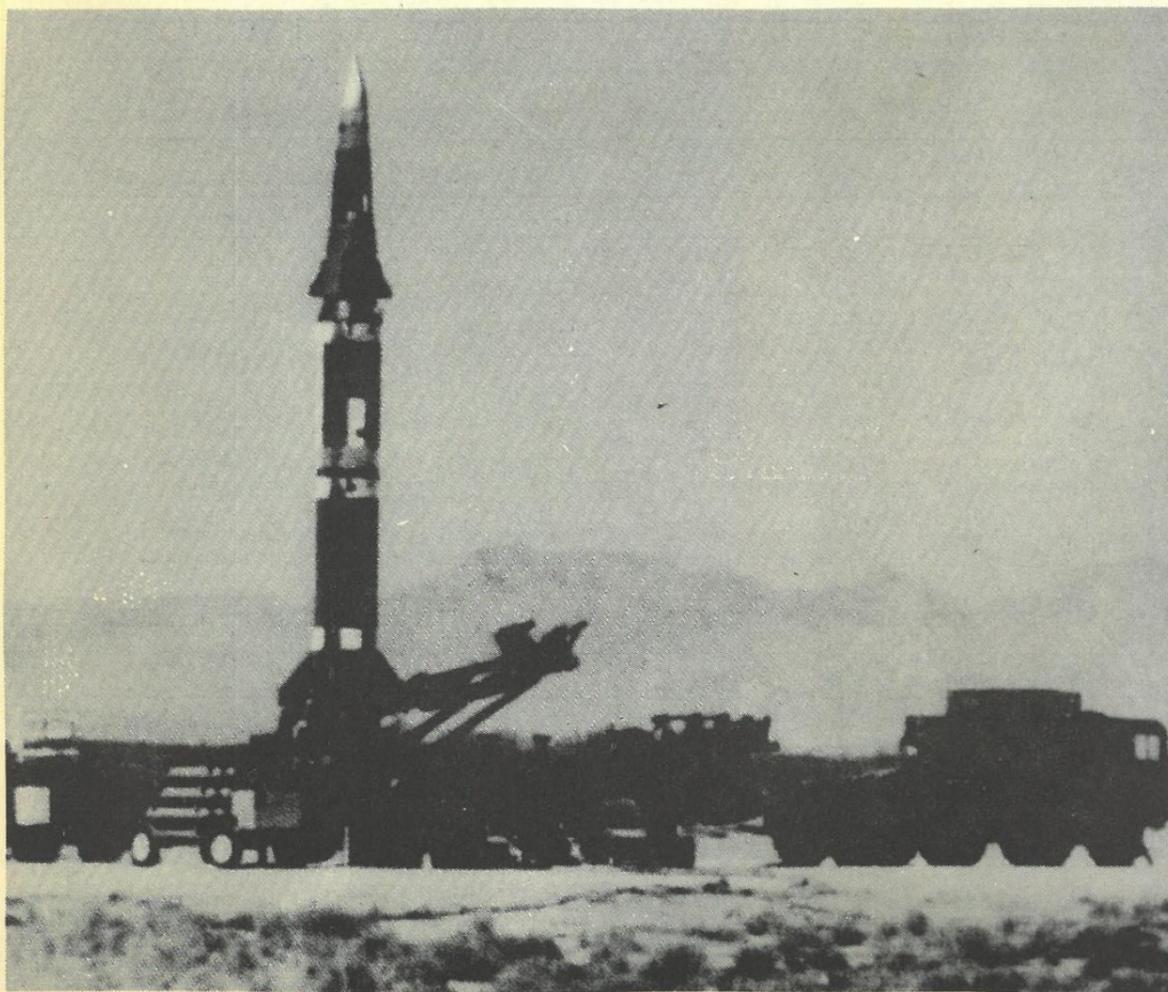
#### SAME PROCEDURE AS USUAL ?

Les USA et l'URSS ont interrompu leurs négociations jusqu'au 23 avril, bien que chaque délégation affirme que le temps presse. La *Süddeutsche Zeitung* (27 mars 1987) rapporte que "les diplomates occidentaux et orientaux ont exprimé, de manière inofficielle, que le round de négociation spécial sur les missiles de moyenne portée n'a servi à rien". Tous les (derniers) espoirs se concentrent maintenant sur la rencontre des ministres des Affaires étrangères, Schultz et Schewardnadse, du 13 au 16 avril à Moscou. Le Département américain des affaires étrangères a déclaré dans ce cadre qu'un accord sur les missiles de moyenne portée doit contenir un paragraphe qui reconnaît aux USA le droit à un "équilibre mondial" avec l'arsenal militaire de l'URSS. On aura noté : non pas de l'OTAN mais des seuls USA !

Manifestement, rien ne va changer dans la politique de désarmement. La proposition de Gorbatchev a forcé l'OTAN à annoncer la couleur quant à ses engagements à désarmer. Les faits sont là : l'OTAN est structurellement incapable de désarmer. Le gouvernement de RFA et l'OTAN doivent maintenant se décider entre un prix plutôt militaire et stratégique (si les missiles de moyenne portée stationnés sont supprimés) ou plutôt politique (au cas où ils se montrent responsables de l'échec d'un accord).

Quelle qu'en soit l'issue, les Verts et le SPD qui avaient en son temps refusé la "double décision" au parlement de Bonn doivent être pris au mot. Puisque cette décision n'a plus aucun fondement, même du point de vue de la "solution zéro", il est temps d'exiger une renégociation et de décider publiquement qu'on reviendra sur cette décision.

Arbeiterkampf



Un Pershing II sur son aire de lancement.

## Supprimez les euromissiles !

Par leur rapidité, leur nombre et leurs effets terribles, les euromissiles constituent un danger particulièrement grand dans tout l'arsenal nucléaire. Un simple "accident" peut provoquer la destruction atomique. Le mouvement pacifiste européen a souligné à juste titre, dans sa lutte contre les Pershing II de l'OTAN, que ces missiles, qui peuvent frapper les centres de commandement de Moscou en dix minutes de vol, créent l'insécurité.

Cet objectif immédiat est décisif pour écarter le risque qu'ils font peser. Si sa "probabilité" est faible, ses conséquences sont en revanche absolument catastrophiques. De plus, le démontage des euromissiles serait la première faille introduite dans la course aux armements qui dure depuis 40 ans, toujours plus folle et apparemment sans fin. Pour la première fois, on ne remplacerait pas des armes "obsolettes" par des "plus modernes", mais on supprimerait les plus modernes ! Ce résultat ne pourrait qu'encourager toutes celles et tous ceux qui luttent pour un monde sans armes et sans guerres.

C'est précisément la raison pour laquelle les militaristes et politiciens capitalistes inventent toutes les objections imaginables contre la "solution zéro". Le complexe militaro-industriel que même Eisenhower dénonçait est à l'oeuvre. Y compris en Suisse qui, si elle prenait au sérieux ses principes de neutralité et de paix, devrait se proclamer sans ambages pour le démontage des euromissiles. L'inévitable *Neue Zürcher Zeitung* s'est évidemment empressée de donner à ce sujet la parole au planificateur militaire de RFA Hans Rühle. Même la revue *Bilanz* de mars 1987 donne exclusivement la parole à l'opposant farouche du désarmement qu'est Henry Kissinger. Quant au journal de la Migros en langue allemande, *Brückenbauer* (correspondant de *Construire*) du 22 avril, il offre ses colonnes au professeur ETH et spécialiste militaire Albert Stahel pour combattre ouvertement la solution zéro : "C'est mettre en danger la sécurité de l'Occident", écrit-il, soi-disant à cause de la supériorité soviétique en matière d'armement conventionnel.

On ne peut espérer soutiens plus affirmés aux plus dangereux provocateurs du bloc militaire capitaliste dirigés par le chef de l'OTAN Rogers, qui avouait à la *Basler Zeitung* (29 avril 1987) que la conversion de Moscou à la "solution zéro" lancée par l'Occident était une "folie qui lui cause les tourments de l'enfer" !

Pendant des années, les militaires occidentaux ont affirmé que les SS-20 constituaient une menace très grave pour l'Europe. Et voilà que leur démontage plus celui des missiles de courte portée nouvellement installés serait une nouvelle grave menace !

La "solution zéro" ne supprime pas quelque 2000 têtes nucléaires dirigées contre le territoire soviétique depuis des avions, des sous-marins, des bombardiers retranchés sur leurs bases, américains surtout mais aussi français et britanniques. Même un spécialiste militaire américain<sup>1</sup> a dû admettre que ce potentiel "menace très dangereusement les Soviétiques". Il faut y ajouter quelque 4500 armes dites "tactiques" en Europe occidentale, chargées de bombes du calibre d'Hiroshima, qui rendent impensable toute invasion soviétique en Occident même si les affirmations sur la "supériorité conventionnelle du Pacte de Varsovie" étaient vraies<sup>2</sup>.

Tout ceci suffit à démontrer que la folie ne vient pas de la "solution zéro" mais d'esprits comme celui du général Rogers. Or ce sont de tels fous qui tiennent en main la pression nucléaire ! C'est le dernier moment de retirer d'Europe ces monstres de mort les plus dangereux que sont les Pershing II et les Cruise. Le mouvement pacifiste et la gauche d'Europe devront à nouveau mobiliser pour l'obtenir. Et il est temps que le Conseil fédéral, qui se complait à faire des phrases sur la paix, dise publiquement qu'il exige le démontage des euromissiles.

La Brèche

1. Joseph D. Douglass Jr., *Sowjetische Militärstrategie in Europa*, Vlg. für Wehrwissenschaften 1983, p. 168.

2. Cette "supériorité" est un mensonge. L'OTAN compte par exemple les troupes françaises et espagnoles, mais pas les troupes américaines stationnées en Europe tandis qu'elle intègre toutes les troupes du Pacte de Varsovie. Ajoutons que la direction soviétique avait décidé de développer les SS-20 après le Printemps de Prague, ayant constaté qu'on ne pouvait s'en remettre aux troupes tchécoslovaques. Quant aux armes, les différences de qualité ne sont pas prises en compte et l'OTAN intègre dans ses totaux des armes aussi démodées que les chars Joseph-Staline ! L'OTAN est stratégiquement axée sur la "défense avancée", ce qui montre le rapport de forces réel — même si nous ne pensons pas qu'elle ait de nouveaux plans d'attaque contre l'Est, car l'équilibre de la terreur joue aussi dans ce sens.

VII<sup>e</sup> Congrès du PSO :

# Vers une redéfinition ?

Du vendredi 8 au dimanche 10 mai, quelque 150 délégué(e)s du PSO/SAP/PSL, venant des trois régions linguistiques de la Suisse, ont débattu autour de trois thèmes. Le premier : la phase présente de la politique néo-libérale des autorités et du patronat et les diverses ripostes, limitées, qui se profilent. Dans un tel contexte, quelle est la contribution du PSO à la fois à ces "mouvements de résistance" et à leur expression au plan politique ? Le second : les mutations de la position des femmes — et des femmes travailleuses plus spécifiquement — dans la société, l'extension d'une conscience féministe plus ou moins diffusée et les obstacles structurels comme les diverses atteintes à la concrétisation du "droit à l'égalité". Le troisième : quelles seront les activités essentielles du PSO, de ses membres, dans la période à venir ? Pour les élections nationales du mois d'octobre 1987, la décision fut prise de participer, partout où cela est possible, à la constitution de listes "vertes alternatives".

Ce VII<sup>e</sup> Congrès du PSO a ouvert une discussion (voir *La Brèche* No 377 et No 385, avec le texte de la tendance). Elle continuera jusqu'au prochain congrès, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1988. Ce débat se doit d'être ouvert à d'autres forces. Il y a là une volonté de confronter des expériences différentes et de mesurer convergences et divergences dans les apports de courants qui, de fait, forment une coalition dans un éventail assez large d'activités, allant de la mobilisation antinucléaire à la solidarité avec les luttes de libération dans le tiers monde, en passant par celles contre les discriminations multiples frappant les femmes ou les efforts de réactivation syndicale.

## Eco-socialiste ?

Dans la première partie des travaux de ce Congrès, quelques questions furent particulièrement mises en relief. L'émergence sur la scène politique d'un courant écologiste multiforme a suscité de nombreuses contributions. Un double constat a été fait. D'une part, parmi les forces vertes se manifeste une orientation qui, dans son refus de se "placer à gauche ou à droite", traduit non seulement un calcul électoral, mais une acceptation explicite des mécanismes fonamen-

taux de l'économie de marché et des institutions politiques qui y sont attachées. D'autre part, un secteur des forces écologistes tend à donner au combat contre la destruction de l'environnement et le danger nucléaire la portée symbolique d'une lutte contre les "nuisances sociales et techniques" du capitalisme. Dans ce sens, ces forces "alternatives vertes" expriment sous une forme accessible à de nouvelles couches sociales les impasses et le malaise de la société face à ses propres problèmes. Se profile là un terrain d'entente et de rencontre avec les socialistes révolutionnaires, dans la mesure où ces derniers seront aptes à apporter leur propre contribution à une compréhension des effets destructeurs pour la nature et pour l'homme du régime capitaliste et où ils participeront pleinement aux diverses mobilisations sociales contre les atteintes à l'environnement et aux conditions de vie de la majorité de la population salariée.

Plusieurs participant(e)s au débat mirent l'accent sur l'importance à attacher à diverses mobilisations syndicales. Dans le secteur hospitalier, par exemple, une activité syndicale, portée pour l'essentiel par des travailleuses, prend son essor (Genève, Berne, Bâle, La Chaux-de-Fonds...). Elle éclaire les diverses

## Accroître notre soutien au FMLN

Un représentant du FMLN-FDR du Salvador apporta son salut au Congrès du PSO. Il établit le bilan de faillite du gouvernement démocrate-chrétien de Duarte qui reçoit pourtant une aide massive, financière et militaire, des Etats-Unis. Il dressa le panorama des avancées des forces de libération sur trois plans. Tout d'abord, la relance face à l'acuité de la crise sociale et économique du mouvement revendicatif des masses. Ensuite, l'incapacité des forces armées du régime d'accroître leurs capacités opérationnelles (sans une aide qualitativement supérieure des Etats-Unis) et, par contre, l'efficacité confirmée du FMLN non seulement de conduire des opérations de harcèlement, mais de mener des offensives d'envergure. Pour preuve, la destruction de la caserne d'El Paraiso, le 31 mars 1987. Enfin, par ses diverses propositions de paix, liées à la revendication du retrait de toute intervention militaire des Etats-Unis, le FMLN-FDR a été capable de reprendre l'offensive sur le terrain politique.

La place centrale de la lutte de libération politique et sociale du peuple salvadorien dans l'avenir de l'Amérique centrale s'affirme. Il en découle la nécessité redoublée de notre solidarité avec le combat du FMLN-FDR !

facettes d'un renouveau syndical possible dans un secteur — la santé — traditionnellement pas ou peu intégré au mouvement syndical. L'exigence d'un échange d'expériences et d'une discussion accrue entre syndicalistes de différentes fédérations et régions fut soulignée. Dans cette perspective, la revue *DISKUSSION* ("Revue pour une politique syndicale au présent" — en langue allemande), qui réunit des syndicalistes actifs de divers horizons, pourrait être un élément d'une relance de la pensée syndicale, asséchée par des décennies de "paix du travail".

Enfin, l'extension et la capacité de regroupement de forces d'origine multiple que manifeste le mouvement de solidarité avec la révolution centro-américaine (ou encore le mouvement contre la révision de la loi sur l'asile) traduisent des changements significatifs au sein du mouvement anti-impérialiste et "socialiste".



Comment donner à une fraction de ces divers "mouvements de résistance" une expression au plan politique, voilà la question posée ! Pour l'instant, ce n'est qu'à l'échelle locale, cantonale (voir ici l'encadré sur Lucerne) qu'un début de réponse a été donné.

## Une campagne antidiscriminatoire

La discussion sur les développements du mouvement féministe en Suisse fut introduite par une analyse d'ensemble, dont *La Brèche* reproduira de larges extraits.

L'accent fut souvent mis sur la tentative faite par les milieux bourgeois — ou par les "réformistes modernistes" — de pervertir les revendications égalitaires que ce soit dans le domaine de l'AVS (l'AVS à 63 ans) ou de la réglementation du travail (travail de nuit). A partir de là, furent démontés les mécanismes qui combinent exploitation et oppression de la femme en utilisant sa place particulière dans la sphère de la production et de la reproduction.

De nombreuses interventions de militantes féministes ont permis de saisir les multiples facettes des batailles en cours pour l'application du "principe d'égalité".

Une partie de la discussion porta sur la place des femmes au sein même du PSO. Deux éléments en ressortent. L'existence d'une Commission femme, le débat qu'elle a su impulser au sein du PSO, les initiatives et responsabilités prises par des militantes à divers niveaux (dans le PSO, les syndicats, le mouvement de solidarité anti-impérialiste, les parlements) traduisent et

provoquent une modification de la place des femmes dans le PSO. Cependant, les reflets des structures patriarcales de la société au sein même d'un parti, qui parce que socialiste révolutionnaire se veut féministe, sont loin d'être gommés. Outre une représentation plus importante dans les diverses instances du PSO, une formation et discussion accrues sur les divers aspects de l'oppression spécifique des femmes, le Congrès a adopté une nouvelle clause de fonctionnement. Sur les différentes questions concernant directement la situation des femmes, une majorité des militantes pourra, dorénavant, exiger la suspension d'une décision avec laquelle elles seraient en désaccord. Une nouvelle discussion devra alors être organisée avant qu'une décision finale puisse être prise.

La dernière partie du Congrès porta sur les tâches que s'assigne le PSO pour la période à venir. Le Congrès décida d'engager, sous diverses formes, une large campagne contre les mesures discriminatoires frappant les femmes dans les diverses sphères de leur activité. Dans ce contexte, le PSO envisage la formulation d'une initiative constitutionnelle portant, par exemple, sur les discriminations dans la formation professionnelle pour les femmes ou contre la réintroduction du travail de nuit et du dimanche pour les femmes (en vue de la révision de la Loi sur le travail). En outre, une discussion publique portant sur les questions relatives aux nouvelles techniques de reproduction (NTR) sera organisée. Un congrès de travail et de discussion... *La Brèche*, dans sa nouvelle formule, se fera l'écho de ces débats.

## A Lucerne :

### L'Alliance verte fait un tabac

Les élections cantonales lucernoises ont révélé la force du courant vert progressistes. En effet, l'Alliance verte (Grünes Bündnis), à laquelle participe le PSO, décroche 17 sièges. Nous nous sommes entretenus avec deux camarades lucernoises, partie prenante dès le départ de l'Alliance verte.

*La Brèche* : Comment s'est constituée la Grünes Bündnis ?

Réponse : Les POCH ont lancé un appel pour les élections cantonales, communales et fédérales en vue de la constitution d'une large alliance. Très rapidement — le PSO y compris, bien sûr — beaucoup de gens s'y sont intéressés. Nous avons alors fonctionné en assemblées générales auxquelles participaient régulièrement une centaine de personnes. Fin janvier, l'Alliance fut constituée par l'accord sur la plate-forme électorale. Précisons bien que l'Alliance regroupe non seulement des membres du PSO et des POCH, mais surtout (c'est la majorité) des militant(e)s sans partis mais actifs dans des comités de quartier, de solidarité, de défense de l'environnement et des syndicalistes.

La présence du PSO n'a posé aucun problème dans la mesure où les gens se sont bien rendu compte que nous y participions tout à fait loyalement et non pas dans un but

d'intérêt étroit de parti. Il a ainsi été possible de mettre sur pied des modalités pour travailler ensemble, absolument en dehors de tout sectarisme. C'est très positif.

\* Vos résultats électoraux sont exceptionnels.

— En effet. C'est la première fois qu'un regroupement progressiste dépasse le PS (qui a obtenu 11 sièges, *réf.*). Sur la ville de Lucerne et en comptant les voix de la Liste femmes, nous obtenons 17 o/o de l'électorat. Nous sommes ainsi devenus la troisième force politique du canton derrière le PDC et les radicaux. Cela montre le potentiel existant pour une politique d'opposition.

Nous nous présenterons probablement aux élections fédérales de cet automne bien que nous n'ayons pas encore décidé sous quelle forme. Il est certain cependant qu'on proposera un apparentement électoral au PS, ce qui nous permettra peut-être d'arracher un siège au PDC. En tout cas, cela alimente une discussion politique fort intéressante sur nos futures options. Par exemple, l'Alliance va-t-elle s'orienter en direction des verts modérés du parti vert ou plutôt vers le regroupement vert alternatif qui se dessine sur le plan national. Nous n'avons encore rien tranché à cet égard, les discussions sont en cours.

Propos recueillis par P. Girardet

Plusieurs résolutions ont été adoptées, notamment sur la situation en Amérique centrale, sur l'AVS ou concernant la Pologne. Ci-dessous quelques extraits.

## ANTINUCLÉAIRE

Les délégué(e)s du VII<sup>e</sup> Congrès du PSO appuient totalement le mot d'ordre de la section bernoise du SAP/PSO : "Arrêter tout de suite Mühleberg et Albisetti". Le PSO décide de soutenir activement l'action de Pentecôte décidée à l'unanimité par la Coordination pour l'arrêt des centrales nucléaires.

## ROTHENTHURM

Après le très bon résultat de l'initiative sur les crédits militaires, à laquelle le PSO a donné un appui décisif, la prochaine étape sera la mobilisation pour l'initiative dite de Rothenthurm. Il s'agira à nouveau d'unir toutes les forces féministes, écologistes, pacifistes, chrétiennes et antimilitaristes pour en faire un succès et une dénonciation vivante des projets de l'armée.

## AFRIQUE DU SUD

Les "élections" du 6 mai en Afrique du Sud ont confirmé deux choses :

— Tant que les 22 millions d'habitants de couleur n'auront pas le droit de vote dans ce pays, le vote des 3 millions de Blancs ne sera qu'une farce.

— La mobilisation permanente de la population noire depuis des années a créé les premières fissures dans le bloc ultra-conservateur des Boers. Mais aucun signe de répit n'apparaît dans la répression sanglante de la minorité blanche contre les gens de couleur. L'attitude des grandes entreprises, des banques et des autorités suisses envers le régime d'apartheid est proprement scandaleuse. Alors que partout au monde de nouveaux pays s'associent à la campagne de boycott — notamment sous la pression du mouvement anti-apartheid —, la bourgeoisie suisse et ses banques avant tout profitent de ce boycott pour accroître leur engagement dans ce pays.

Il n'est somme toute pas surprenant que ceux qui pratiquent chez eux une forme d'apartheid — les immigrés n'ont toujours pas le droit de vote en Suisse — soutiennent aussi les régimes d'apartheid ailleurs. Le PSO exige des autorités suisses qu'elles s'associent immédiatement au boycott de l'Afrique du Sud et s'engagent activement dans la campagne de solidarité avec tous les opprimés de ce pays.

Dans les Asturies :

# Le conflit se durcit

**L'**enquête sur l'Irangate révèle le vaste réseau de complicités, de sociétés financières véreuses, de mercenaires de tout acabit, d'aéroports "privés"... nécessaires pour la "défense de l'empire". Dans un premier temps, la version officielle voulait faire accroire l'idée que quelques Pieds Nickelés — sans le charme —, les North et Poindexter, avaient pris des initiatives (en direction de l'Iran et pour soutenir la contra) sans le consentement ni la connaissance du juste parmi les justes : Reagan !

Ce brouet était difficile à avaler. Tout un chacun savait — et les preuves étaient multiples — que l'administration continuait à aider militairement la contra, malgré l'amendement Boland, adopté par le Congrès en octobre 1984. Cet amendement interdisait une aide militaire à la contra et s'opposait à ce que des fonds soient utilisés à cet effet par le Département de la Défense ou tout autre agence liée à des activités "d'intelligence" (CIA ou National Security Council). Maintenant, il est prouvé que Reagan joua directement les entremetteurs afin que l'Arabie Saoudite verse plus de 30 millions de dollars à la contra. La CIA organisait les opérations et facilitait, dans ce but, l'ouverture de comptes en banque en Suisse. Crédit Suisse, UBS, SBS servaient normalement aux sociétés financières

## Irangate - Swiss connection

montées sous la supervision du Général Secord (qui a servi au Vietnam et en Iran à l'époque du Chah). Par elles transitaient les millions de dollars afin d'acheter des armes pour la contra. Ces armes serviront à tuer des paysans, instituteurs ou médecins nicaraguayens et Maurice Demierre... qui "a peut-être été tué par des balles achetées à Fribourg" (Le Courrier, 13 mai 1987), où Mme Suzanne Hefti, propriétaire d'Audifi, collaborait avec Albert Hakim... agent responsable de montages financiers auprès du Crédit Suisse. Voilà une facette que le procès de l'Irangate va éclairer dans les jours à venir. La contra helvétique n'a pas que ses Sager et Eggly. Elle a aussi ses banquiers et affairistes... moins vertueux que Bibi Fricotin !

Stanley Hoffmann, dans un long article consacré au rapport de la Commission Tower (chargée d'enquêter sur l'Irangate), conclut : "Derrière l'étendard de la démocratie, la politique américaine au Nicaragua, comme auparavant au Vietnam, a oscillé entre divers objectifs — allant du renversement des sandinistes à l'accroissement de "pressions" pour les contraindre à négocier avec les pays limitrophes — en prenant directement des initiatives militaires et subversives qui ne permettent d'ailleurs pas d'atteindre les buts proclamés... En Amérique centrale, l'administration Reagan, dans les limites imposées non par la loi mais par l'opposition de l'opinion publique à une intervention prolongée de troupes américaines, a tenté de préserver et d'accroître l'emprise des Etats-Unis sur la politique intérieure et extérieure des pays centraux-américains... Le Congrès a soutenu la politique US au Salvador, et il n'a pas fait trop d'objection à la transformation du Honduras et (dans une moindre mesure) de Costa Rica en bases américaines." (New York Review of Books, 7 mai 1987). Hoffmann met en relief deux dimensions de la politique US. Tout d'abord, il souligne que l'orientation générale des opérations entreprises par les Etats-Unis en Amérique centrale a reçu l'appui du Congrès, donc des deux partis : républicain et démocrate. Ce n'est pas l'affaire privée de Reagan. Ensuite, il indique combien les limites à une intervention plus massive des Etats-Unis en Amérique centrale sont fixées avant tout par la situation politique intérieure aux Etats-Unis et non pas par des décisions légales du Congrès. D'où l'importance de mobilisation massive de solidarité aux Etats-Unis, comme celle du 25 avril.

A. Duret



Une réunion des CCOO (Commissions ouvrières, syndicat communiste) avec Camacho au mégaphone.

Dans l'Etat espagnol, c'est un gouvernement socialiste qui s'en prend à l'emploi. Mais, après un mois de mars chaud, les travailleurs victimes des plans de reconversion ont à nouveau déclenché une grève générale dans les Asturies. Et, depuis un mois, les métallos de Reinosa sont en grève.

Comme le 24 mars, la grève s'est étendue le 12 avril dans toute la province des Asturies. Les ouvriers métallurgistes de Reinosa ont refusé d'accepter la "trêve des confiseurs" que leur proposaient en commun les responsables municipaux, la droite et le PSOE.

L'UGT, le syndicat socialiste, avait tenté de calmer les esprits, le 24 mars, présentant la grève générale comme une manipulation politique. Les Commissions ouvrières jouaient à fond la carte de la division, jetant l'exclusive sur les autres forces (la CNT, anarcho-syndicaliste, et le courant syndical de gauche, SUATEA).

### Mobilisations

Les travailleurs ont emporté la décision en suivant massivement la grève, en organisant des piquets conjoints, en appelant les paysans de la région à les rejoindre. Ceux-ci étouffent en effet depuis l'entrée de l'Etat espagnol dans la CEE et l'imposition des quotas laitiers, la seule production de la région.

La flotte de pêche d'Avilés est restée dans le port. Les 90 000 chômeurs des Asturies, les 200 000 personnes touchées par la crise dans la région des mines ont participé très massivement à la grève. La télévision et les travailleurs du journal *La Voz de Asturias* se sont solidarisés avec le mouvement. Les étudiants ont occupé leurs établissements. Les mensonges du gouvernement, prétendant qu'il n'y avait que 30 o/o de grévistes ont été balayés. La répression est alors entrée scène, montrant une fois de plus quel camp choisissent les socialistes au gouvernement.

L'unité des travailleurs a donc balayé la division des centrales syndicales et emporté l'adhésion de toute la population. Elle a fait

éclater au grand jour la crise couvant dans l'UGT. Ce syndicat a dû prendre ses distances envers le PSOE. Critiquant l'attitude de celui-ci, il a déserté la commission PSOE-UGT, et son secrétaire général, Nicola Redondo, a même laissé planer le doute sur l'appel de l'UGT à voter PSOE en juin prochain.

Malgré les blocages et les manœuvres, les Asturies ont prouvé que la lutte était possible. Elles ont démythifié le rôle du PSOE qui gère loyalement les affaires de la classe dominante. Ses liens avec la classe ouvrière en sortent un peu plus distendus, l'UGT ne pouvant plus risquer de perdre des plumes en continuant à jouer les courroies de transmission du gouvernement.

### La carotte et le bâton

Reinosa, cité ouvrière de 13 000 habitants au cœur des Asturies, continue. Elle est en grève depuis plus d'un mois. Elle est menacée de disparaître de la carte industrielle. Haut lieu de la lutte antifasciste et de la résistance à la dictature, Reinosa est une ancienne petite ville paysanne dont les habitants sont tous employés dans la métallurgie et l'électro-mécanique. Ils travaillent dans quatre entreprises qui connaissent toutes un processus de reconversion-démantèlement : Forjas y Aceros (1763 salariés dont 463 menacés de licenciement), CENEMESA, FARGA et FORRONOR.

Au total, 1300 travailleurs sont menacés de perdre leur emploi. De quoi tuer l'agglomération ! Comme ailleurs, le gouvernement a tenté de manier la carotte et le bâton. Il a d'abord fait miroiter le fameux Fonds de promotion de l'emploi. Cette convention fut signée, pour le secteur des aciéries, en février 1984,

au début de la mise en application des plans de reconversion. Seuls l'UGT et l'ELA (syndicat lié au Parti nationaliste basque) acceptèrent de rallier une opération qui promettait monts et merveilles aux futurs licenciés.

Le Fonds garantissait des formations professionnelles, une aide économique supérieure aux indemnités de chômage et laissait entrevoir la possibilité d'une nouvelle embauche dans les mêmes entreprises, une fois la formation des travailleurs terminée. Pas une de ces promesses n'a été tenue, à l'exception des indemnités qui venaient ainsi aggraver les inégalités des ouvriers au chômage.

Rapidement, les contrats durent être prolongés pour trois ans, faute de débouchés. On s'aperçut vite qu'il n'existait aucune possibilité d'embauche, les ouvriers licenciés ayant vu leur contrat suspendu. De plus, on nota rapidement que la plupart des travailleurs touchés par le Fonds avaient plus de cinquante-cinq ans... Il s'agissait dès lors d'une pré-retraite anticipée ! Cette immense escroquerie fut donc rapidement dénoncée et boycottée par les travailleurs et les Commissions ouvrières.

### Violences policières

Ce type de remède n'a nullement calmé les choses à Reinosa. Début mars, la grève s'est généralisée. Felipe Gonzalez a envoyé des détachements de la Garde civile et des troupes anti-émeutes hélicoptérées afin de déloger les grévistes. De leur côté, les commandos patronaux du syndicat fasciste, la Fédération nationale des travailleurs (FNT), ont participé aux ratonnades.

La population s'est alors organisée dans des "assemblées de citoyens" qui dénoncent les violences policières et enregistrent les plaintes (plus de quatre cents) <sup>1</sup>.

Cecilia Garmendia

1. Gonzalo Ruiz Garcia, un ouvrier de 32 ans à l'aciérie de Reinosa, est mort des suites des violences policières.

Egypte :

# Nuages sur le Nil

L'Égypte est entrée dans une zone de turbulences. Les difficultés s'amoncellent. Moubarak n'a pas l'aura de Nasser. Et s'il se veut plus ouvert que Sadate, cela ne suffit pas à assurer la stabilité du régime.

Sa victoire et celle du Parti national démocrate aux élections législatives du 6 avril est l'illustration de la crise du régime d'Hosni Moubarak. Car si le nombre de sièges remportés peut satisfaire le président égyptien, il ne le met pas à l'abri de la menace politique que représente l'influence croissante des Frères musulmans.

Ce résultat provient en grande partie des nuages qui s'accumulent dans le ciel du plus vieil Etat-nation du monde. Les difficultés économiques et sociales s'appellent, comme dans beaucoup d'autres pays dominés, dette extérieure, diminution des ressources et explosion urbaine.

## Symptômes de crise

La dette extérieure flirte avec les trente-six milliards de dollars, ce qui équivaut quasiment au montant du produit national brut. Selon un responsable de l'opposition, l'Égypte paie aux Etats-Unis et au FMI près du double des taux d'intérêt habituellement pratiqués. Tel est le résultat de l'inféodation à la puissance américaine pratiquée sous Sadate. Les rentrées d'argent s'amenuisent. La production pétrolière diminue, avec de graves conséquences. Selon Moubarak, chaque fois que le cours du pétrole baisse d'un dollar, l'Égypte en perd soixante-dix millions.

Les travaux, particulièrement coûteux, entrepris après la récupération du Sinaï en 1982 pour élargir et approfondir le canal de Suez, n'ont toujours pas été rentabilisés. Le métro du Caire, construit par la France, n'est toujours pas achevé alors que le coût en a doublé.

Le tourisme se trouve en pleine crise, en particulier depuis l'affaire du "tueur fou" du Sinaï. Le 5 octobre 1985, quatre jours après le raid meurtrier d'Israël sur le siège de l'OLP à Tunis, un policier, Soliman Khater, ouvrait le feu sur un groupe de touristes israéliens à Ras Bourka. Sept personnes étaient tuées, dont quatre enfants. Dans le

même temps, la rentrée d'argent représentée par les envois des trois à quatre millions d'Égyptiens vivant à l'étranger se tarit.

Dans ce pays où la population s'accroît d'un million d'habitants tous les neuf mois, la crise urbaine commence à atteindre des sommets. Le Caire comptait 4,5 millions d'habitants en 1970. Quinze ans plus tard, les Cairotes sont 13 millions. Pour l'an 2000, l'estimation atteint 20 millions, alors que la surface construite est cinq fois moins grande que celle de Paris. Rien d'étonnant à voir les cages à lapins s'élever à deux pas des pyramides.

Des explosions, l'Égypte en a connues ces dernières années. En 1984, ce furent les émeutes de la faim, provoquées par la suppression des subventions aux produits de consommation courante. Sept ans auparavant, d'autres explosions avaient ébranlé le régime de Sadate.



Des explosions, l'Égypte en a connues ces dernières années. Ci-dessous : les forces de sécurité défilent. Ci-dessus : paysans égyptiens.



trajectoire accomplie sous les régimes successifs de Nasser, Sadate et Moubarak. Effectuons donc un bref retour en arrière.

## Succession-bulldozer

En 1971, l'année où les communistes soudanais sont massacrés, Sadate élimine l'aile prosoviétique du régime dirigée par Ali Sabri. En 1972, il expulse les quinze mille conseillers soviétiques. Comme cela ne suffit pas à infléchir la politique pro-israélienne de la Maison Blanche, il franchit le Rubicon en octobre 1973. C'est la guerre du Kippour. La puissance militaire israélienne vacille avant de reprendre le dessus. L'Égypte subit une défaite, non une déroute. Le pouvoir de Sadate y survit. Le commandant en chef des forces aériennes bénéficie d'une promotion : il est nommé général de corps d'armée et, moins de deux ans plus tard, vice-président de la République. Il s'appelle Hosni Moubarak.

1973 est aussi l'année où Sadate lance sa politique d'*Infitah* (ouverture). Elle se traduira par l'expansion de ce qu'on appelle en Égypte la "nouvelle classe". Affairistes et intrigants prospèrent, tandis que les couches les plus défavorisées s'enfoncent dans la misère et que les libertés politiques sont bafouées. Air connu...

Le successeur de Nasser développe aussi une politique visant à un règlement séparé avec Israël. Après avoir signé des accords de désengagement concernant le Sinaï et effectué un voyage fortement contesté à Jérusalem, il voit ses efforts couronnés le 17 septembre 1978. Sous l'égide de Jimmy Carter, il signe les accords-cadre de Camp David avec Menahem Begin. Le traité de paix israélo-égyptien suit le 26 mars 1979. Sadate considéré comme un traître à la cause palestinienne et arabe, l'Égypte est exclue de la Ligue arabe. Seuls le

Soudan, la Somalie et Oman conservent leurs relations avec le Caire.

## L'heure de la normalisation

Quand il prend la succession, Hosni Moubarak recentre la politique menée par Sadate. Certes, les relations avec les Américains se poursuivent. En 1983, pour la troisième année consécutive, se déroulent des manœuvres conjointes américano-égyptiennes intitulées "Bright Star". L'armement le plus moderne de l'armée égyptienne est "made in USA", alors qu'en 1973 il était presque exclusivement soviétique.

Cependant, un froid tombe brutalement sur les relations entre les deux pays après le détournement, le 11 novembre 1985, du Boeing égyptien transportant les pirates de l'*Achille Lauro*. Moubarak accuse les Etats-Unis de "s'être livrés à un acte de piraterie". Il déclare : "C'est une crise très grave. Il faudra beaucoup de temps pour pouvoir la surmonter." Il n'en demeure pas moins que si les relations ont été normalisées avec Moscou, il n'est pas question d'une rupture avec Washington, dont l'aide économique et militaire dépasse les deux milliards de dollars.

Moubarak a cependant réussi à réintégrer l'Égypte dans le concert des nations arabes. A la fin de décembre 1983, il reçoit Yasser Arafat, après la défaite de celui-ci au Liban. A l'opposé de Damas, Le Caire s'affirme ainsi comme un allié de l'OLP, ou tout le moins du Fatah. Aussi, le quatrième sommet de l'Organisation de la conférence islamique réadmet-il l'Égypte en son sein. Il est vrai que, assis dans la tribune où Sadate se trouvait au moment de son assassinat, Moubarak avait pu constater de visu ce qu'il peut en coûter au raïs de se mettre au ban du monde arabe.

Philippe Roche

## NOTES... NOTES ... NOTES ... NO

### SUR ORDRE DE LA MAISON BLANCHE

Benjamin Linderg a été assassiné le 30 avril par la contra. Il était un des 1500 internationalistes volontaires nord-américains (les plus nombreux) travaillant au Nicaragua depuis 1985, sans l'aval de son gouvernement, bien entendu. Benjamin Linderg, qui travaillait au Nicaragua depuis 1985, a été assassiné dans la province de Jinotega lors d'une embuscade tendue par les Paladins de la liberté, soutenus par le président Ronald Reagan. Sa tête aurait été mise à prix par les

contras et la liste des coopérants nord-américains à abattre serait longue.

Reagan s'est, quant à lui, enfermé dans un mutisme gêné. Il sait que la mort d'un des coopérants soulèvera un tollé parmi les citoyens américains. D'autant plus que Benjamin n'est pas mort au combat, mais sur ordre de la Maison Blanche, dans la guerre sacrée que son président mène au Nicaragua et à tous ceux et celles qui le soutiennent.

En février 1986, ce furent d'abord les grèves ouvrières dans les usines de textile de Mahalla-El-Kobra. Les grévistes demandaient une augmentation de salaire ; ils eurent l'intervention de la police. Une centaine d'entre eux furent arrêtés. Dix jours plus tard, alors que personne ne s'y attendait, une révolte éclatait, suivie par des milliers de jeunes recrues de la police, et pas de n'importe quelle unité : la brigade anti-émeute. Ces jeunes conscrits, issus pour la plupart des couches les plus défavorisées, s'en prirent sur leur passage aux signes les plus voyants de la richesse d'une partie de la société égyptienne. Quand la rébellion fut matée, le bilan fit état de plus de cent morts et d'un millier de blessés.

Ces secousses sont les symptômes de l'évolution de l'Égypte depuis la fin de la monarchie, de la

Les carnets d'Emile Zola :

# Un ethnographe du XIX<sup>e</sup> siècle

Les carnets d'enquêtes d'Emile Zola viennent d'être publiés<sup>1</sup>. Ils contiennent les dossiers préparatoires d'une douzaine de ses plus célèbres romans. Mais ils sont aussi un instantané de la France de la seconde moitié du siècle dernier.

En 1979, Jean Malaurie, directeur de la collection d'ethnographie Terre humaine, découvre l'existence des "Dossiers de Zola" de la Bibliothèque nationale.

En 1987, Henri Mitterrand, spécialiste de Zola, les publie dans cette même collection.

Sept années pour une exhumation et une édition minutieuse de ces cartons que Zola accumulait lors de la prépara-

tion de chacun des romans du cycle des Rougon-Macquart. Ce cycle, l'un des projets les plus ambitieux qu'ait jamais connus la littérature, devait mettre en scène "le débordement des appétits et le soulèvement de notre âge qui se rue aux jouissances". En conséquence de quoi l'orgueilleux projet devenait une *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire*,

ainsi que Zola le "sous-titrait".

## Réalités des "carnets"

C'était avant les "sciences sociales", avant la sociologie, les études de comportement, la foire aux sondages et aux statistiques, le marché aux puces de vanités journalistiques. Zola, sous l'influence d'Hippolyte Taine et de Claude Bernard, invente ou réinvente le naturalisme qu'il adosse à Balzac et à Flaubert. Il est convaincu qu'il faut appliquer à la littérature les procédés de la science : observation et expérimentation. Ayant la psychanalyse et en même temps que la traduction en français des écrits de Marx : le grand roman de la propriété privée est aussi celui des instincts et des jouissances particulières, le tout mêlé.

Zola inscrit une grande partie de son cycle dans "ce vaste mouvement socialiste qui travaille la vieille Europe" et il est convaincu que la "soûlerie, la débandade de la famille, les coups, l'acceptation de toutes les hontes et de toutes les misères viennent des conditions mêmes de l'existence ouvrière".

Plus le projet est socialement ample, plus la vérité des détails, incluant cette vérité du "vécu", comme l'on dirait aujourd'hui, doit être incontestable. Tel un pèlerin ou un Sherlock Holmes du social, Zola s'immerge complètement dans l'extraordinaire iceberg qu'est la formation sociale. Il arpente Paris, parcourt la France, la mine, la ferme, les grands magasins, les halles, les fabriques, les boulevards et les ruelles, la zone et les beaux quartiers, les gares et leurs dépôts, les champs de bataille et les chambres de bonne ou d'artiste, la Bourse et les troquets, les salons mondains et les coulisses où règnent les demi-mondains...

Crayon à la main, calepins plein les poches, oeil aux aguets, mémoire vigilante, tous les sens en éveil (il se révèle peintre autant que "reporter", symphoniste autant que poète), jugement prompt, listes d'informateurs sous le coude (banquiers, ingénieurs, peintres, écrivains, oisifs, artisans, bourgeois, petits-bourgeois, prolétaires), il enregistre, note, décrit, accumule, exploite. Un soin maniaque. Une précision tatillonne. Il voit tout, entend tout, note tout, se souvient de tout.

## Vérité des romans

Carnets d'enquêtes contient ainsi les dossiers préparatoires d'une douzaine des romans les plus importants du cycle des Rougon-Macquart. La Bourse, les boursiers et les boursico-teurs (*L'Argent*) aussi agités que les tribus que Ballardur lance à l'assaut de Paribas ou de Saint-Gobain. Les grands magasins, ces immenses paquebots du commerce dont le fonctionnement matériel et humain est réglé comme celui d'une armée (*Au bonheur des dames*). La mine, la grève, la répression, la naissance du syndicalisme pour le plus puissant des romans ouvriers d'après la Commune (*Germinal*). Ami et défenseur de Manet, de Monet, de Pissarro, Zola se fait historien et critique d'art. Il exalte la création et démonte l'incroyable machinerie bureaucratique de l'académisme (*L'Oeuvre*)... jusqu'à *La Bête humaine*, le roman de l'homme et de la machine, du muscle et de l'acier, du corps meurtri et de la mécanique intraitable. Le roman du prolétaire moderne. Zola est descendu dans la mine, il a parcouru en tous sens les étalages du Bon Marché, il a traqué les petits épargnants et les gros poissons, il a chevauché une locomotive. Il a tout

vu et tout noté, tel un cousin "rouge" des journalistes de Jules Verne.

Mais Zola est un écrivain qu'animent de puissants pré-supposés scientifiques (l'hérédité, en particulier), sociaux et politiques. Ainsi que le note Henri Mitterrand, "il cherche dans l'observation documentaire confirmation du projet de fiction". Cette saisie quasi documentaire de la réalité, il la transforme.

Les *Carnets d'enquêtes* sont "la trace déjà ordonnée et stylisée d'une longue marche à travers les choses et les mots et sont la matière vivante d'un récit immense et ininterrompu, fécondant l'un par l'autre le souvenir et la rêverie, la réalité et la légende, la vie perdue et le temps retrouvé." S'ils sont passionnants par ce qu'ils disent et parce qu'ils donnent à voir un instantané ethnographique de la France de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les *Carnets d'enquêtes* le sont également en ce qu'ils vont dévoiler un travail en train de se faire. Un roman qui cherche sa forme, une énergie créatrice qui se met en place et bouscule l'ordre de l'observation. Vers l'épopée, vers le lyrisme (et le "vérisme" au tournant du siècle) et, parfois, pour un vigoureux retour au roman-tisme.

Mais le monde matériel, la matérialité de la vie, la description des comportements plus que l'analyse psychologique restent dans les romans l'acquis indépassable du travail préparatoire minutieux auquel Zola se livrait, participant lui aussi, et pas qu'un peu, à l'invention de la littérature moderne.

Piotr Gourmandisch

1. Emile Zola, *Carnets d'enquêtes*, "Terre humaine", Plon. Réunis et présentés par Henri Mitterrand.



**ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !**

## LAUSANNE

CPO, Croix d'Ouchy

du 20 mai au 30 mai : la Ligue internationale des étudiants noirs (LIEN) organise deux semaines d'exposition, d'informations et de campagne contre la faim.

du ma 20 au sa 30 mai, de 12h30 à 21h : stands d'information et exposition de photos du PNUD (programme des Nations Unies pour le développement), de la Ligue des Croix rouges et Croissant rouge, du CARAF (Corps africain de réflexion et d'action contre la faim), du projet faim, centre écologique Albert Schweitzer, de l'UNDRO, HCR, et d'autres organisations d'aide humanitaire.  
sa 30 mai, dès 14h : journée d'infor-

mation et d'activités. 14h : stands, expo photos. 15h : films. 16h : récital de poèmes. 17h : films. 18h : buffet avec spécialités africaines et antillaises. 19h30 : symposium contre la faim. 21h : attractions tropicales.  
Les bénéficiaires serviront à acheminer les médicaments offerts par OPO Pharma vers l'Afrique.  
Entrée Fr. 10.—

## FRIBOURG

Le Festival Belluard (Bollwerk) aura lieu (pour la cinquième année consécutive) du 26 juin au 18 juillet. Plus de trente spectacles. En voici deux. *Osmego Dnia*, troupe de théâtre polonaise d'avant-garde ("Théâtre du Huitième Jour"), exilée à l'Ouest, proposera une pièce sur le thème de

la peste. On se souvient qu'en 1984 cette troupe n'avait pas eu l'autorisation de sortir de Pologne pour participer au premier Festival international de théâtre contemporain de Lausanne (qui avait eu lieu du 25 août au 2 septembre 1984). Notons que les autorités polonaises n'ont pas l'apanage de la bêtise, puisque la Municipalité de Lausanne n'a pas permis que ce festival ait lieu cette année faute de subventions à l'association organisatrice.

Le Wilhelm Breuker Kollektief : ces musiciens des Pays-Bas vont entraîner dans leur musique, leur danse et leurs rires.



# L'événement

Alphonse Maza, réfugié politique zaïrois, expulsé, emprisonné :

## Il n'y a plus de droit

*Alphonse Maza est un opposant politique zaïrois connu. Après avoir dû fuir son pays en raison de ses activités, il fut vice-secrétaire des Etudiants congolais progressistes en Suisse. Son engagement à gauche et pour la libération des peuples, notamment des Noirs en Afrique du Sud, est également notoire. Il n'en a jamais fait mystère et les flics de Mobutu le savent parfaitement...*

*Alphonse Maza est un requérant d'asile sur lequel les services de Peter Arbenz s'acharnent. Depuis quatorze ans en Suisse, il a déjà été expulsé deux fois : en août 1986 et en janvier 1987. En totale violation du principe de non-refoulement<sup>1</sup>. De janvier à début mai, Alphonse Maza fut incarcéré à Champ-Dollon. Ceci dans la plus complète illégalité. Actuellement il "jouit" d'un régime de semi-détention à la maison d'arrêt de Riant-Parc.*

*L'histoire d'Alphonse Maza est celle de l'évolution du droit d'asile en Suisse : le dérapage délibéré vers la négation de l'Etat de droit.*

Suite à la deuxième tentative ratée de son expulsion<sup>2</sup>, Alphonse Maza est incarcéré le 16 janvier dans la prison genevoise de Champ-Dollon. Pour l'y maintenir et l'empêcher de faire entendre ses droits, la machine administrative antiréfugée va déployer toutes ses ressources. Voici les faits.

### Champ-Dollon

"Garantir l'exécution du renvoi", tel est le motif officiel pour l'incarcération du Zaïrois. Le 30 janvier, le délégué aux réfugiés Peter Arbenz renouvelle cette décision en invoquant la même justification. Deux semaines plus tard, Maza et son avocat, Me Jean-Bernard Waeber, déposent un recours. Ils font valoir que seul un étranger menaçant l'ordre public peut être interné en milieu fermé, un motif non cité dans la décision d'Arbenz. 9 mars : constatant que le Département de justice et police n'a toujours pas statué sur le recours, Me Waeber menace de saisir le Tribunal Fédéral (voir encart). "C'est à ce moment-là très vraisemblablement, a expliqué Jean-Bernard Waeber lors de la conférence de presse du 8 mai dernier<sup>3</sup> tenue pour alerter l'opinion publique, que les juristes du Département se sont penchés sur le dossier de M. Maza et ont constaté qu'il était détenu sans titre valable. Car la détention aux

fins d'extradition, modification introduite par la votation du 5 avril, n'était pas — et n'est toujours pas — valable puisqu'elle n'entre en vigueur que le 1er octobre prochain. Ainsi les motifs invoqués pour la détention de M. Maza depuis le 16 janvier étaient illégaux. Mais le 12 mars, dans une lettre qu'il m'adresse, le Département cite soudain un motif de sécurité publique." A cette date, Alphonse Maza compte soixante jours de détention et poursuit une grève de la faim pour obtenir sa libération.

Aussi le 18 mars Arbenz prend-il une nouvelle décision d'internement qui, pour la première fois, introduit cette raison de menace de la sécurité de l'Etat à côté du motif aux fins d'expulsion. Réécrite le 27 avril, lors de la quatrième décision de prolongation de l'internement, où, cette fois-ci, le seul motif évoqué est le danger que Maza représenterait pour l'Etat. En outre, ce n'est plus l'Office fédéral des étrangers qui sollicite auprès de Arbenz l'internement (comme les trois fois précédentes), mais le Ministère public de la Confédération. Or ce Ministère, l'agence compétente en matière de sécurité, avait confirmé par écrit (lettre du 4 février 1987), sur demande de Me Waeber, qu'il n'existait pas de "cas Maza" dans ses dossiers ! Deux mois plus tard, il en découvre subitement un. Etrange alchimie...



photo la brèche

### Quatre illégalités...

Depuis l'incarcération à Champ-Dollon, Peter Arbenz a violé au moins à quatre reprises les lois en vigueur. La détention aux fins d'expulsion, répétons-le, est pour l'instant inapplicable. Première violation. La seconde : en cours de détention, les autorités ont changé le motif d'incarcération (d'abord le motif d'expulsion, puis celui de la sécurité de l'Etat). Commentaire de Me Waeber : "Un des principes de base de l'Etat de droit et des principes administratifs qui régissent l'activité de l'Etat, c'est qu'une autorité ne peut pas changer les motifs de sa décision après l'avoir rendue. C'est une illégalité flagrante que d'avoir introduit un nouveau motif d'incarcération en cours de détention." Puis la fameuse petite phrase concernant la sécurité de l'Etat dont voici la teneur : "M. Maza représente un danger en raison de ses rapports de nature conspirative." "En invoquant en trois lignes un motif aussi grave, poursuit Jean-Bernard Waeber, M. Arbenz viole la loi. Il doit donner un certain nombre de détails, même s'il ne veut pas communiquer son dossier, pour permettre à M. Maza de se défendre." Ce qu'il n'a pas fait. Alphonse Maza est accusé de mettre en danger la sécurité de l'Etat alors qu'on ne lui a ni précisé le moindre fait, ni jamais interrogé à ce sujet. Et le 4 février encore, le Ministère public écrivait qu'il n'avait rien sur le compte du Zaïrois ! Enfin, dernier élément qui parfait le profil mouchard de l'officier Arbenz, le courrier échangé entre Maza et son avocat était ouvert sur ordre

### HORS-LA-LOI

A la suite du recours déposé le 12 mars auprès du Tribunal Fédéral (TF), une première victoire peut être enregistrée. En effet, le TF vient de rendre son verdict : la période d'emprisonnement du 27 avril au 4 mai (période au cours de laquelle le seul motif invoqué est la sécurité de l'Etat) représente un abus de droit. Le TF dit clairement que le délégué aux réfugiés et le Département de justice et police ont violé la loi. Aussi le Département doit-il verser à Alphonse Maza une indemnité de 1500 francs. Une première victoire donc, mais l'affaire n'est pas close.

du délégué. Me Waeber : "Les avocats sont au bénéfice d'un secret professionnel qui les met à l'abri, y compris de la surveillance téléphonique. Le secret du courrier entre un avocat et son détenu est d'ailleurs un des éléments essentiels du droit à la défense dans un Etat démocratique."

Un droit de plus qui, pour la bande à Arbenz, n'a même pas la valeur d'un chiffon de papier lorsqu'il s'agit d'un requérant d'asile.

### ... et une curieuse coïncidence

Une inquiétante concordance de dates vient troubler encore plus ces agissements glauques. C'est la dernière décision du délégué aux réfugiés, celle du 27 avril, qui maintient l'incarcération en ne citant plus que le motif de la sécurité de l'Etat. Les explications de l'avocat : "La décision précédente (prise le 18 mars, réd.) était valable jusqu'au 15 mai. Pourquoi brusquement le 27 avril le délégué aux réfugiés prend-il une nouvelle décision ? En invoquant cette fois uniquement l'ordre public et à la demande du Ministère public ? Ce qui m'inquiète, c'est que le 30 avril était le dernier délai imparté par le Tribunal Fédéral au Département pour lui communiquer les pièces à l'appui de la détention de M. Maza. D'où ma question : est-ce qu'on n'aurait pas, pour pouvoir communiquer des pièces au Tribunal Fédéral, rendu compétent le seul office qui pouvait l'être, à savoir le Ministère public, et donner une nouvelle décision sur la base de l'unique motif qui pouvait justifier l'incarcération de M. Maza ? Autrement dit, est-ce qu'on n'a pas finalement "fabriqué" un dossier Ministère public pour le Tribunal Fédéral afin de justifier a posteriori la détention d'Alphonse Maza ?"

Sur la base de cette cascade d'illégalités, l'avocat a dénoncé les agissements de Peter Arbenz devant les commissions de gestion du Conseil national et du Conseil des Etats. On verra sous peu dans quelle mesure les députés défendront les principes de l'Etat de droit qu'ils vénèrent si volontiers en d'autres circonstances. Car, comme le souligne à raison

Me Waeber, "ces violations, par leur gravité, sont la négation même de l'Etat de droit. Finalement ce qu'a fait M. Arbenz dans le cadre du dossier Maza, toutes les dictatures le font vis-à-vis de leurs opposants. En l'occurrence, M. Arbenz a travaillé comme le fonctionnaire d'un Etat totalitaire pour qui la loi sert à justifier, d'une manière ou d'une autre et après coup, la détention de quelqu'un."

Les services de Monsieur réfugié ont donc traité de la façon la plus arbitraire le dossier d'Alphonse Maza, opposant politique connu d'un régime autoritaire. Alors deux questions. Si Alphonse Maza n'est pas un réfugié politique, qui l'est encore aux yeux de Berne ? Comment les requérants inconnus de l'opinion publique, et qui n'ont pas la chance d'être défendus par les organismes de défense du droit d'asile, sont-ils (mal)traités par ces mêmes services ? Et une conclusion : Mobutu, Arbenz, même combat !

Pietro Boschetti

1. L'histoire d'Alphonse Maza jusqu'à son incarcération à Champ-Dollon est relatée de manière fort détaillée dans l'enquête de Maya Jurt : *La Suisse, terre d'accueil, terre de renvoi*. Editions d'en bas et Comité suisse pour la défense du droit d'asile, 1987, 104 pages.

2. Maza s'est fait expulser en 1986 directement à Kinshasa et accompagné par deux flics suisses. Il fut en fait livré aux Léopards zaïrois, la sinistre police de sécurité de Mobutu. Parvenant à s'enfuir du Zaïre, Maza est de retour en Suisse à la fin de l'année et dépose une nouvelle demande d'asile. Le 14 janvier 1987, il est convoqué pour une audition. On l'enferme et quelques heures plus tard il est expulsé sur le Congo où sa vie est tout autant en danger puisque ce pays livre volontiers les "indésirables" à Mobutu. Maza parviendra heureusement à suffisamment "s'agiter" dans l'avion pour, qu'à l'escale de Rome, lui et ses accompagnateurs soient renvoyés en Suisse. Dans ces deux cas d'expulsion, ni sa famille (trois enfants) ni son avocat ne furent informés.

3. A cette conférence de presse, outre son avocat et Alphonse Maza lui-même, participaient le Comité suisse pour la défense du droit d'asile, la Coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, la Ligue suisse des droits de l'homme et le Comité de soutien à la famille Maza.



Manifestation devant le HCR en soutien à Alphonse Maza.

Interfoto